

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques du GrandTerrier]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel

Avr. 2011

n. 14

Miz Ebrel

Rétrospective de la noblesse

Blazonioù ha Tudchentil an Erge-Vras

En 1980, la Commission extra-municipale de Recherches Historiques d'Ergué-Gabéric publiait son premier bulletin avec seize pages consacrées aux seigneurs et manoirs locaux. Plus de trente ans après, il était grand temps d'actualiser la connaissance. Dans l'article qui suit, les informations sont rangées chronologiquement du 13e siècle à la Révolution. Seules les familles établies à Ergué-Gabéric (*) pendant au moins deux générations ont été étudiées. Leurs manoirs sont respectivement à Lezergué, Kergonan, Kerfors, Pennarun, Kernaou, Mezanlez et au Cleuyou.

Pour treize patronymes, l'armoirie a été retrouvée et illustrée par son blasonnement : **I. Lezergué, Cabellic** « de gueules à la croix potencée d'argent, cantonnée de quatre croissettes de même », **II. Provost** « d'azur à trois têtes de léopard d'or », **III. Liziart** « d'or à trois croissants de gueules », **IV Kerfors** « d'argent au greslier d'azur, enqui-

ché et lié de même », **V. Coëtanezre** « de gueules à trois épées d'argent, garnies d'or, les pointes en bas, rangées en bande », **VI. Kersulgar** « d'azur à trois fleurs de lys d'argent rangées en fasce, accompagnées en chef de deux quintefeuilles de même », **VII. Autret** « d'or à cinq triangles ondées d'azur », **VIII. Rozerc'h** « d'argent au greslier de sable, lié et enguiché de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de sinople, renversées. », **IX. Kermorial** « d'azur au greslier d'argent, accompagné de trois fleurs de lys de même », **X. Gubaer** « d'argent à la fasce d'azur, chargé de trois roses d'or et accompagné de six feuilles de houx de sinople. », **XI. Geslin** « d'or à six merlettes de sable, 3, 2 et 1 », **XII. Tinteniach** « d'hermines au croissant de gueules », **XIII. La Marche** « de gueules au chef d'argent ».

A-galon, de tout cœur, Jean

(*) : En guise de complément sur les écus gabériscois, voir l'étude en fin de bulletin sur les blasons de la noblesse d'Elliant, présents également sur les édifices d'Ergué-Gabéric.



Sommaire

[taolenn]

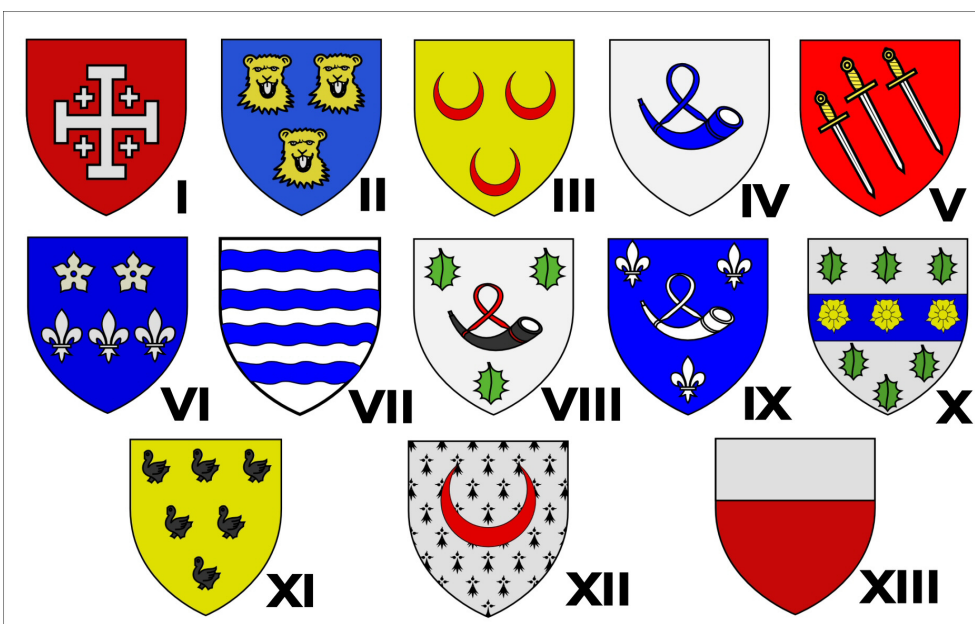
Noblesses gabériscoises Tudchentil an Erge-Vras	1
Gare à la pile électrique Youenn ar stokadoù	7
Les Conan de Kerdilès Aksidant gant charaban	8
Jeune et mort au bagne Marv e galeoù	10
Crimes crapuleux Krimoù war ar maez	11
Les 10 Girondins Re ch'laz e bresbital	12
Patibulaires de Lezergué Kroug Lestonn'	14
Cimetière insalubre Bered diyec'hed	15
Sœurs blanches C'hoarezed wenn	15
Commune réactionnaire Fichennoù ar prefed	17
Décret impérial Ur chapel sikour	18
Déguignet et Bouddha Skriturioù en Indez	18
Moulin aux couteaux Meilh Koutelli	19
Le charbon du Rouillen Hent glaou du	20
Deux archéologues Studerioù an traou kozh	20
Noblesses elliantaises Tudchentil Bro Eliant	22
Pierre à enfeu de Liziart Eun alarc'h tre-mor	24

Krennlavar

[proverbe]

Kaoc'h ha dour zo mat
d'ar pour.

[Merde et eau sont bonnes
pour les poireaux]



Sommaires des précédentes Chroniques du Grand-Terrier

Taolennoù ar Kannadigoù an Erge-Vras

N° 13 de Décembre 2010

Le symbole celtique de l'oculus de la chapelle de Saint-André □ À la recherche d'une photo de la clique des Paotred-dispount □ Les conscriptions évitées des frères Laurent de Kermoysan □ L'enfance de Jean Hascoët entre Menez-Groaz et St-Charles □ Rattachement du quartier du Rouillen à Ergué-Gabéric en 1791 □ Déclaration des fourches patibulaires de Kerelán par l'Evêque □ Jean-Marie Déguignet, Napoléon 1er et le soleil d'Austerlitz □ Eloge du français du Grand Siècle par le breton Guy Autret □ Séparation conflictuelle des Églises et de l'État à Ergué-Gabéric □ Des champs et des villages vus du ciel en 1948 et 1971 □ Papiers terriers de la seigneurie et dépendances de Kergonan □ Terres vaines et vagues, communs de villages de 1755 à 1834 □ Chroniques diverses et nouvelles brèves du Grand-Terrier □ La belle crèche de Noël du retable flamand de Kerdévot □

N° 12 de Septembre 2010

La coiffe à capuche gabérickoise, ancêtre de la Borledenn □ Souvenirs du patronage à l'Hôtel avant-guerre □ Concours du patrimoine pour le plus joli pont en pierres □ Jean-Pierre Rolland, le vieux loup de papeterie □ René-Jean Rannou, contre-maitre de fabrication, et sa famille □ Projet de faisabilité d'un musée de la papeterie □ L'Armoricain, journal de Brest et du finistère, 1937 □ Chiens écrasés dans le Courrier du Finistère de 1914 à 1919 □ La Grande Quête organisée pour sauver Kerdévot en 1795 □ La figure épiscopale d'un chouan émigré à Londres □ Les souvenirs de sorties des p'tits gars de la classe 56 □ Keralen, en Ergué-Gabéric, terre de chanoine en 1389 □ Inhumation illégale de Marie Duval dans l'église paroissiale □ Gare aux loups gabérickois, histoire de leur extermination □ Chahut anti-constitutionnel à la Révolution Française □ Jean Lozach lâchement assassiné à Méouët-Vian □ Yvon Huitric, le dernier garçon vacher de Menez-Groaz □ Chroniques diverses et nouvelles brèves du Grand-Terrier

N° 11 de Mai 2010

Ecoles privées Saint-Joseph et Sainte-Marie de Lestonan □ Jean Le Floc'h gymnaste de la fête du centenaire en 1922 □ En goguette à Odet pour les noces de René Bolloré en 1932 □ La fontaine oubliée de St-Guénolé sur les terres de Quélennec □ Notes et croquis d'une jeune papetier d'Odét des années 1950 □ Les 500 ans de la grande verrière de l'église Saint-Guinal □ Classe de fille à l'école Notre-Dame de Kerdévot en 1948 □ Des élections municipales houleuses et contestées en 1881 □ La mort subite des pommes de

terres rouges en 1845 □ Après le recensement de 1790, voici maintenant celui de 1836 □ D'anciens aveux du fief des Régaires de Creac'h Ergué □ Les cahiers de Jean-Louis Morvan en Français et en Allemand □ Cartes anciennes gabérickoises des 17e et 18e siècles □ Chroniques diverses et nouvelles brèves du Grand-Terrier

N° 10 de Février 2010

La restauration du presbytère par l'architecte Roger Le Flanchec □ Index chronologique de l'histoire d'Ergué-Gabéric □ La médaille de P.V. Dautel pour le centenaire Bolloré en 1922 □ Les pierres tombales de l'enclos paroissial St-Guinal □ Reportage de la revue Réalités à l'usine d'Odét en 1949 □ Amende communale en 1943 pour insuffisance de beurre □ Le rapport d'épidémie de dysenterie d'octobre 1786 □ Per Roumegou, maitre-principal de Lann-Bihoué à la bombarde □ Yves Le Goff, vicaire et rédacteur infatigable du Kannadig □ La légende de Torr-è-benn par un prêtre gabérickois en exil □ Les origines de la sacristie de fondation noble de Kerdévot □ Deux classes de filles très différentes à Lestonan et au Bourg □ Une guerre des écoles déclenchée à Lestonan en 1927-29 □ Pierre Goazec conteur pour enfants et résistant déporté □ Les articles presque « laissés-pour-compte » du Grand-Terrier

N° 9 d'Octobre 2009

Qui était Nicolas Le Marié ? □ 1822-1861 Le Marié entrepreneur à Odét □ Livres estivaux □ Revue des anciens Kannadigs □ Supplique Gabérickoise à Napoléon III □ Dépoussiérage d'Archives □ Lexique de termes anciens □ Carte De la Hubaudière □ Association Mémoires du GT □ Les Ros-pape, boucher ou meunier □ Anciennes pierres à laver □ Promenades naturistes Gabérickoises

N° 8 de Mai 2009

Le corsaire de Kernaou □ Corsaire et organiste de Guimiliau □ Chronique de Marjan □ Histoire du canal de la papeterie Noces à la Capitale □ Kerelán, franc-tireur des Régaires □ Les cahiers d'Anatole Le Braz □ Déguignet à livres ouverts □ Eugène Boudin, peintre à Kerdévot

N° 7 de Janvier 2009

Marjan Mao, grand chanteuse □ La cou-turière et baron □ Recteurs et vicaires gabérickois □ Planches de Joseph Bigot, architecte □ Ecoles de Joseph Bigot au Bourg □ Usine Bolloré en fête en 1911 □ Carte postale de gendarme en 1906 □ Déguignet et la laïcité □ Notes et croquis d'Abgrall □ Toponymie et noms de villages

□ Un calvaire bien mystérieux

N° 6 d'Octobre 2008

Editorial "Signalisation bilingue" □ Nom des villages □ Cartographie □ Suite des villages □ Paotred dispount □ Pan sur le bec □ Panoramiques □ Grand Quevilly □ Culte de saint Michel

N° 5 de Juin 2008

Editorial "Loisir d'historien au 17e siècle" □ Vies des Saints Bretons et Celtiques □ Laurent Quevilly, journaliste et caricaturiste □ Raphaël Binet, photographe □ Polar Déguignet signé Hervé Jaouen □ Appel à témoins □ Maire et défense de la langue □ Esprit de clocher □ Les korrigans de Thierry Gahinet □ Une vierge menacée

N° 4 de Février 2008

Editorial "24 maires et 2 siècles d'histoire locale" □ Histoire des maires d'Ergué-Gabéric □ Man Kerouredan, dessinateur papetier □ Site naturel de Tréodet-Kerrous □ Espace Déguignet - Actualités □ Fontaine de St-Eloi à Creac'h-Ergué □ A la recherche de l'atlas perdu □ Appel à témoins □ Un point de confluence à Ergué-Gabéric

N° 3 de Novembre 2007

Editorial "La Grenouille et le Bénitier" □ La lettre en breton est au bureau des secours □ Henri Le Gars en 1939-45 □ Les premières voitures à Ergué-Gabéric □ Inventaire des Monuments Historiques □ Restauration d'un calvaire à St-Guénolé □ Laouic Saliou, le sculpteur du Paradis

N° 2 d'Août 2007

Editorial "Des livres de vacances" □ Parties de boultenn au quartier d'Odét □ Le choix d'un blason communal en 1980 □ Louis Bréus à la machine 7 pour le papier OCB □ Germaine et Emile Herry témoignent ... □ Jean Guéguen : Georges Briquet au laboratoire d'Odét □ Atlas Grand-Terrier sur Google Maps □ Almanach Grand-Terrier des Saints Bretons □ Projet de barrage hydro-électrique au Stangala

N° 1 de Mai 2007

Editorial "Perag ar c'hannadig-man ?" □ Lézergué un chateau historique □ Trucs et astuces : MediaWiki et Excel □ Pierre-Marie Cuzon, chevalier de la légion d'honneur □ Photo d'école de 1933 à Lestonan, avec 47 noms d'écoliers □ Trucs et astuces : MediaWiki et les images □ Interview de Fanch Page, surveillant à Odét □ Interview d'Hervé Gaonac'h, sècheur à Odét □ Documents anciens de Kerellou □ St-Gwenhaël, saint patron d'Ergué-Gabéric

Rétrospective des familles nobles gabérisiennes du 13^e au 18^e

Kalz blazonioù ha Tudchentil gwechall e manerioù an Erge-vras

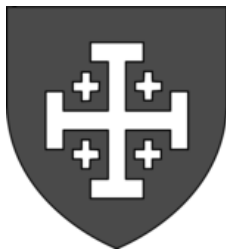
Le présent article rassemble les informations relatives aux familles nobles d'Ergué-Gabéric, rangées chronologiquement du 13^e siècle à la Révolution, dans les manoirs respectifs de Lezergué, Kergonan, Kerfors, Pennarun, Kernaou, Mezanlez et du Cleuyou.

Seules les familles établies à Ergué-Gabéric pendant au moins deux générations ont été étudiées. Sont exclues également les familles nobles d'Elliant comme les Tréanna, Tromelin, Kervastard et Lopriac, bien que donatrices de la chapelle voisine de Kerdévot.

Les sources et références utilisées sont indiquées, ainsi qu'une liste généalogique indentée. Les armoiries de chaque lignée noble sont illustrées par leurs blasonnements respectifs, à savoir leurs descriptions textuelles incluant des codes couleurs spécifiques [1].

CABELLIC / DE LEZERGUÉ, 13^e-14^e

Les familles Cabellic et de Lezergué avaient pour blason : « de gueules à la croix potencée d'argent, cantonnée de quatre croisettes de même ».



Les armoiries de Lezergué-Cabellic apparaissent par trois fois dans le tympan de la maîtresse-vitre de l'église paroissiale de St-Guinal, dont deux sont écartelées avec les armes

des Autret et Coëtaneze. Elles sont également présentes sur un vitrail latéral de Kerdévot, avec celles des La Marche.

Les informations disponibles sur les Cabellic du lieu noble de Lezergué sont maigres, bien que leurs armoiries sont réputées être communes aux détenteurs Cabellic et de Lezergué.

Le patronyme Cabellic aurait donné par déformation la deuxième partie du nom de la paroisse Ergué-Gabéric.

De plus le fait que le terme breton « *Lez* » désignant une cour seigneuriale soit suivi du nom paroissial d'origine laisse à penser que les seigneurs du lieu étaient importants.

On distingue trois générations de Cabellic/Lezergué sans pour autant connaître les relations généalogiques et familiales entre les différents membres. L'existence de l'évêque de Quimper Yves Cabellic, surnommé « *Yvo bono vite* » (Yves de bonne vie) et décédé en 1279, est bien attestée. Il y a même une chapelle de la cathédrale de Quimper qui lui était consacrée.

Dans un acte de 1302 on lit « *la même donation que fit en son temps le chevalier Rouault de Lezergué* », Lezergué ayant dans un premier temps été transcrit en Lusuzguen.

Par ailleurs on évoque l'existence d'un croisé Gossuin, déclaré avant 1309, dont le patronyme Cabilliau serait proche de Cabellic. Ce qui pourrait expliquer l'adoption de la croix potencée comme blason. Car il est indénia-

ble que les armes des Cabellic de Lezergué font référence directe à la royauté latine de Jérusalem ainsi qu'à l'Ordre du Saint Sépulcre. En 1334 on trouve un Guillaume de Lezergué, témoin dans un acte de fondation de rente à Beuzec-Cap-Sizun.

1^e génération :

- Yves Cabellic, "Yvo bono vite", év. de Quimper de 1267 à 1280.
- Le chevalier Rouault de Lezergué ou Lusuzguen

2^e génération :

- Le croisé Gossuin Cabilliau, avant 1309

3^e génération :

- Guillaume de Lezergué, 1334

Sources, références :

► Article « Familles Cabellic, Coataneze et Autret », De Christian Cabellic.

► Article GrandTerrier « 1980 - Choix d'un blason communal ».

► Publication Intron Varia Kerzevot « LE GOFF Yves - Passé et patrimoine gabérisien ».

DE PROVOST, PENNARUN, 15^e



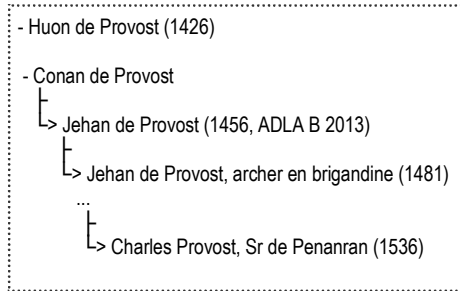
La famille de Provost/Prévost avait pour armoiries : « *d'azur à trois têtes de léopard d'or* » (source Pol de Courcy). La lignée principale tenait Chef-du-Bois, en la paroisse de Locamand supprimée en 1792-1793 et englobée dans la Forêt-Fouesnant.

En 1426 Huon Provost, sieur de Pennarun, est cité à la Réformation [2] des fouages. En 1481, à la montre [3] de Cornouaille, Jehan de Provost représente son père en tant qu'archer en brigandine [4].

[1] Codes couleurs utilisés en héraldique : D'argent = blanc - D'or = jaune - De gueules = rouge - D'azur = bleu - De sable = noir - De sinople = vert.. Il existe aussi une normalisation héraldique de représentation des blasons en noir et blanc via des hachures différentes pour chaque couleur, mais nous ne l'avons pas utilisé ici : la représentation des blasons colorisés est en page de couverture du bulletin.

[2] Réformation, s.f. - A. du domaine royal : opération de réformation lancée en Bretagne en 1660 par Colbert. Il s'agit de vérifier l'ensemble des déclarations de propriété (les aveux) des sujets du roi. B. des fouages : contrôle permettant de vérifier qui est bien "Noble". Par exemple la Réformation des fouages en Bretagne en 1426 où les nobles doivent prouver leur noblesse, titre leur permettant d'échapper à l'impôt des fouages. Source : Wikipedia.

En 1536 Charles, sieur ou seigneur de Penanran, apparaît dans la liste des nobles de la réformation [2] des fouages.



Sources :

► Archives Départementales de Loire-Atlantique, B 2013 (aveu de 1456).

► Article « 1481 - Monstre de l'Evesché de Cornouailles ».

► Article « 1536 - Réformation des personnes et des terres en Ergué-Gabéric ».

DE LIZIART, KERGO- NAN, 15^e-16^e

Les Liziart avaient pour armoiries « *d'or à trois croissants de gueules* ». Le lieu noble de Liziart était en la paroisse de Rosnoen. On a souvent confondu leur fief de Kergonan en Ergué-Gabéric avec le lieu homonyme en Ergué-Armel

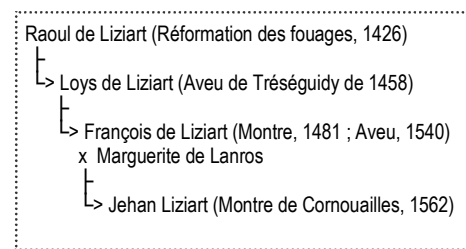


On a cru [5] que les armes des Liziart de Kergonan étaient au sommet de la maîtresse-vitre de Kerdévot en alliance avec Le Faou, mais les armes figurant à Kerdévot sont essentiellement celles des Kerfors et de plusieurs familles élliantaises.

Par contre on trouve bien les croissants des Liziart des Kergo-

nan en vitre latérale de l'église paroissiale St-Guinal sur la représentation de François de Liziart. D'après une note de l'édition de la Vie des Saints d'Albert Le Grand, François Liziart, seigneur de Kergonan, a fait effectivement don à la paroisse d'un vitrail où il est représenté agenouillé, accompagné de sa femme Maguerite de Lanros. Les armoiries étaient également gravées sur la tombe familiale à enfeu [6] de l'église paroissiale, ce droit de tombe ayant été accordé à « *François Liziart, sr de Kergonan* » par acte prônal du 16 septembre 1495.

En 1426 Raoul Liziart, sieur de Kergonan, est cité à la Réformation [2] des fouages. À la montre [3] de Cornouaille tenue à Carhaix en 1481, on trouve François Liziart, mineur, représenté par par Louis Le Borgne, archer en brigandine [4]. En 1562, Jehan Liziart, seigneur de Kergonan, est dit « sous l'edict » à la montre [3] de Quimper-Corentin.



Sources :

► Étude de Norbert Bernard : « 1426-1562 - Les Liziart de Kergonan en Ergué-Gabéric et leurs armes ».

► Document « 1481 - Monstre de l'Evesché de Cornouailles ».

► Documents « 1540 - Aveu de François Lysyard, seigneur de Kergonan » et « 1681 - Dénombrement du manoir de Kergonan et dépendances ».

► Document « Pierre tombale à enfeu des Liziart ».

DE KERFORS, 15^e-16^e SIÈCLES

Les Kerfors avaient pour armoiries « *d'argent au greslier [7] d'azur, enguiché et lié de même* ». Le blason des Kerfors apparaît distinctement par deux fois sur le tympan de la maîtresse-vitre de Kerdévot.

Le manoir de Kerfors, aujourd'hui disparu, était situé au centre de la paroisse d'Ergué-Gabéric, non loin de Lezergué et Kernaou. De l'ancien manoir, il ne reste plus rien si ce n'est un étang vivier et les restes du mur du verger.



À la montre [3] de Carhaix de 1481, on remarque un Casnevet de Kerfors. Il succède à sa mère comme seigneur de Kerfors en 1488 mais décède en 1496.

En 1543, Charles de Kerfors rendit un aveu pour son manoir et est cité à la Réformation [2] de 1536. Charles décède vers 1537 et son fils Pierre de Kerfors rendit aveu le 23 mars 1539. En 1580, Jean de Kerfors devait quatre livres à l'Aumônerie de Quimper.



[3] Montre, s.f. : revue militaire de la noblesse : tous les nobles doivent y participer munis de l'équipement en rapport avec leur fortune. Les ordonnances du duché de Bretagne spécifient minutieusement l'armement correspondant à tel chiffre de revenu. Source : www.gwiler.net.

[4] Brigandine, s.f. : armure composée de lames articulées, placées à recouvrement, liées entre elles par des rivets dont on voit les têtes ; cette armure, très employée au XVe siècle, était celle de l'archer à cheval des compagnies d'ordonnance, et souvent celle du gentilhomme qui ne pouvait se procurer une armure de plates (constituées de plaques d'acier). Source : L'Haridon, Catalogue du Musée d'artillerie.

[5] Les armes de Liziart sont positionnées à tort sur le tympan de la chapelle dans le livret consacré à Kerdévot 1989, page 42-43. Voir l'étude sur les blasons élliantais : « La maîtresse-vitre de la chapelle de Kerdévot ».

[6] Enfeu, s.m. : ancien substantif déverbal de enfouir. Niche à fond plat, pratiquée dans un édifice religieux et destinée à recevoir un sarcophage, un tombeau ou la représentation d'une scène funéraire. Avant la Révolution française, les seigneurs du pays étaient enterrés par droit d'enfeu dans un sépulcre de ce genre. Source : Trésors de la Langue Française.

[7] Greslier, s.m. : sorte de cornet ou de trompette. Source : dictionnaire Godefroy 1880.

Sources :

► Document « 1481 - Monstre de l'Evesché de Cornouailles ».

► Document « 1536 - Réformation des personnes et des terres en Ergué-Gabéric ».

DE COËTANEZRE, LEZERGUÉ, 15^e-16^e

Les de Coëtanezre avaient pour armoiries « *de gueules à trois épées d'argent, garnies d'or, les pointes en bas, rangées en bande* ». Le lieu noble de Coëtanezre est situé en la paroisse de Ploaré.



Ce blason est présent sur la maitresse-vitre de l'église paroissiale de St-Guinal, par quatre fois, dont trois en alliance (Cabel-lic, Autret et Lescuz).

Trois générations de Coetanezre ont demeuré à Lezergué au cours du 15^e siècle.

Aveu en 1497 pour « *un manoir et héritages, de grands et somptueux édifices, plusieurs hommes et sujets* » par Jean de Coetanezre, sieur des Salles, auquel le roi et le duc de Bretagne répondent par lettres patentes.

La branche des Coetanezre tombe dans la famille Autret en 1552, suite au mariage de Marie de Coetanezre et de Jean Autret.

Jean de Coetanezre (acte pour Lesergué en 1497, † après 1512)
 x avec Catherine de Lescuz († en 1500)
 ↳ Jean de Coetanezre, seigneur des Salles († en 1537)
 x avec Amice de la Palue
 ↳ Charles de Coetanezre
 ↳ Marie de Coetanezre, dame de Lezergué († après 1548)
 x en 1532 avec Jean Autret de Lezoualc'h et de Kervéguen)

Sources :

► Étude Mémoire de « 1736-1740 - Défense des droits de fief, de justices et de prééminences pour Lezergué ».

► Archives Départementales de Loire-Atlantique, B 2013 (Aveu de 1540 pour

Lesergué possédé par Charles de Coëtanezre, seigneur des Salles).

► Site HistoireBretonne « Ascendance de Marie de Coëtanezre ».

DE KERSULGAR, MEZANLEZ, KERNAOU, 15^e-17^e

Les de Kersulgar ont demeuré dans les manoirs de Kernaou et de Mezanlez. Leurs armes étaient « *d'azur à trois fleurs de lys d'argent rangées en fasce, accompagnées en chef de deux quintefeuilles de même* ». Ce blason serait sur la maitresse-vitre de la chapelle de Kerdévot, avec les 2 quintefeuilles, mais avec une seule fleur de lys.



Kernaou se trouve sur la même route que Kerfors non loin de Kerdévot. Mezanlez est situé près de Kernaou, de l'autre côté du ruisseau qui séparait les deux anciens manoirs.

Sept générations de Kersulgar ont possédé le manoir de Mezanlez, par héritage de Jeanne de Mezanlez. Au 17^e siècle, Alain de Kersulgar, époux de Claude de Moellien, tenta de s'interposer dans la contestation des prééminences de Guy Autret, seigneur de Lezergué. De Kersulgar fut débouté et condamné aux dépens par un arrêt du Conseil privé du roi, le 9 mai 1636.

En 1426 un précédent Alain de Kersulgar, sieur de Mezanlez, est cité à la Réformation [2] des fouages. Par ailleurs Charles de Kersulgar rend aveu en 1540 pour Kernaou et comparait à la Réformation en 1536. René de Kersulgar de cette branche de Kernaou épousa en 1624 une tante de Guy Autret.

Sources :

► Bulletin de la Société d'Archéologie du Finistère : « Guy Autret et l'église d'Ergué-Gabéric » par Norbert Bernard.

► Site HistoireBretonne « Liste des Kersulgar ».

► Article « 1536 - Réformation des personnes et des terres en Ergué-Gabéric ».

Détenteurs de Mezanlez :

Alain de Kersulgar (1426)
 x Jeanne de Mezanlez
 ↳ Yvon de Kersulgar, seigneur de Mez-en-Lez
 x 1448 Beatrix de Kervezaout
 ↳ Jean de Kersulgar, sr de Mesanlez
 x Jeanne de Kergoff
 ↳ Alain de Kersulgar, sr de M. (1525, 1557)
 x Marie Botigneau
 ↳ Jean de Kersulgar, sr de Mezanlez
 x 1616 Marie de Kerourfil
 ↳ Alain de Kersulgar, sr de M.
 x Claude de Moellien
 ↳ François de Kersulgar (1668)
 x Marie Billoart, dame de Mez.

Détenteurs de Kernaou :

Henry II de Kersulgar
 ↳ Charles de Kersulgar, (1540, 1536, 1562)
 ↳ Louis de Kersulgar, sr de Kernaou (1580)
 x Marie Saludenn
 ↳ René de Kersulgar, écuyer, sr de Kernaou

AUTRET, LEZERGUÉ, 16^e-17^e SIÈCLES

En Selon Pol de Courcy, les Autret avaient pour armes : « *d'or à cinq tringles ondées d'azur* ». Ils avaient comme cimier un cormoran et comme devise « *Dre ar Mor* » qu'on a traduit en « *À travers la mer* » (Rosmorduc) ou « *Droit à la mer* » (Vulson de la Colombière)



Mais il semble que le blason des Autret soit plutôt, comme l'écrivait Guy Le Borgne dans son Armorial de Bretagne et Guy Autret lui-même en tant que généalogiste historien : « *d'argent à quatre fasces ondées d'azur* ».

On peut apercevoir ce blason dans le tympan de l'église St-Guinal, écartelé avec ceux des Coetanezre et Lezergué.

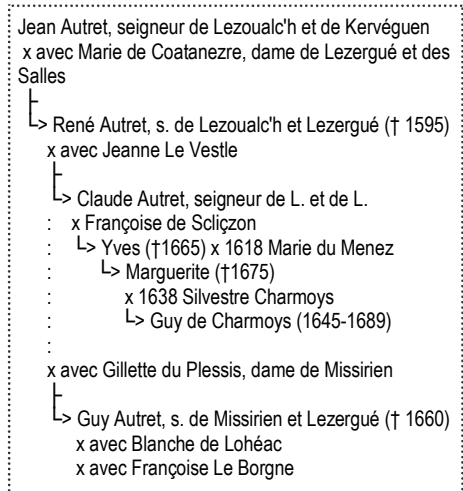
Guy Autret, sieur de Missirien et de Lesergué (1599-1660), gentilhomme cornouaillais, avait établi sa principale résidence au manoir de Lezergué, en Ergué-Gabéric, que son arrière grand-père avait réaménagé avant 1400.

Cet érudit du 17^e siècle a édité « Les Vies des Saints de la Bretagne Armorique » d'Albert Le Grand, et était correspondant de Pierre d'Hozier et de la Gazette.

Guy Autret dépensa beaucoup d'énergie à l'érection de ses terres en vicomté, ce qui ne fut pas accordé. Par contre, malgré l'opposition d'Alain de Kersulgar, sieur de Mezanlez, il reçut la confirmation de ses droits à prééminences dans l'église paroissiale.

Un arrêt du 12 janvier 1639 confirma les prééminences de Lezergué, « à charge que les armes du Roy seront mises au plus haut lieu de la principale vitre de la dite église au grand autel aux frais dudit Autret et que celles qui y sont seront par luy entretenus à l'avenir ».

Après le décès sans postérité de Guy Autret, le manoir de Lezergué deviendra la propriété de son petit cousin, Guy de Charmoys.



Sources :

- Article « Maîtresse-vitre de l'église St-Guinal ».
- Site HistoireBretonne « Ascendance de Guy Autret ».
- Biographie « Guy Autret, seigneur de Missirien et de Lezergué (1599-1660) »

ROZERC'H, PENNARUN, 16^e-17^e

Les Rozerc'h avaient pour blasonnement « d'argent au greslier

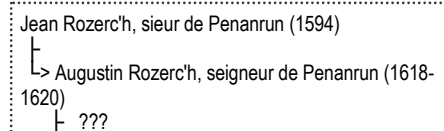
[7] de sable, lié et enroulé de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de sinople, renversées. ». Ce blason, écartelé en mi-parti avec celui des Le Gac, est toujours visible aujourd'hui en façade du manoir de Pennarun.

La famille Rozerc'h arborait les mêmes armes que la famille Mahault, mais peut-être avec des émaux différents, et il est surprenant que dans le Nobiliaire de Courcy les Rozerc'h aient été omis.

Les Rozerc'h possédaient également le château de La Forêt en Kerfeunteun. En 1594, Jean Rozerc'h, sieur de Penanrun, conseiller au présidial, est député par la ville de Quimper pour se plaindre des ravages en Cornouaille par Anne de Sanzay dit la Magnanne, chef de bande.

Augustin Rozerc'h, seigneur de Pennarun et procureur du roi est cité dans le document d'archives du procès en 1618 avec l'évêque Guillaume Le Prestre, et également dans une charte de fondation du collège de Quimper en 1620. En 1631 il est cité également comme sieur de Penanrun pour l'apurement des comptes du noble homme Julien Furic.

En 1661, le manoir de Pennarun fait l'objet probablement par les Rozerc'h (ou leurs héritiers) d'une première reconstruction, conformément à la plaque commémorative toujours visible : « En l'année 1661 batie la première fois rebatie en l'année 1763 ».



Sources :

- Ouvrage Histoire de Quimper Corentin et son canton de Louis Le Guennec, pa-



roisse de Kerfeunteun, page 560.

► Liasse EE 13 1618-1619 des Archives municipales de Quimper, procès entre l'évêque et Augustin Rozerc'h, seigneur de Penanrun et procureur du roi.

► Comptes des miseurs en 1631 aux archives municipales de Quimper (cote CC92).

► Document de fondation du collège de Quimper en 1620, avec Vincent Rozerc'h de La Forest et Augustin de Penanrun.

► « Comptes des miseurs de la ville de Quimper en fonction pendant les années 1594, 1596 et 1597 à l'époque de la Ligue en Bretagne » cités dans le Bulletin de la Société Archéologique du Finistère de 1885, p. 153, par le commandant Faty.

RUBIERN, LE CLU-ZIOU, 16^e-17^e

Les armoiries des Rubiern, sieurs du Cleuziou, n'ont pas été identifiées.

Les Rubiern sont les seigneurs de leur fief qu'ils détiennent sous les Régaires [8], c'est-à-dire en franc-fief et à foi et hommage au seigneur évêque de Cornouaille.

En 1562 et 1566 deux Rubiern, Louis et Guillaume, sieurs de Cleuziou, se partagent les propriétés du manoir et moulin noble du Cleuziou, du moulin du chartier, du manoir de la Salle-verte et de la métairie noble de Kerempensal. Sur l'aveu de 1562 est apposée une belle signature Rubiern.

En 1572 Guillaume Rubiern père et fils comparurent à la Revue qui se fit à Quimper pour le Ban et arrière ban en qualité d'archebusiers à pied d'après un document de 1742.

En 1618, Guillaume Rubiern, sieur du Cleuziou et de Kermorvan, est donateur de la chapelle St-Yves de la cathédrale de Quimper (Source : R.F. Le Men).

En 1620 Anne Rubiern, fille de Guillaume dit le Vieux, transfère son héritage du Cleuziou à Louis de Kermorial son curateur.

[8] Régaires, s.m.pl. : domaine temporel dépendant d'un évêque et dont il était le seigneur, au même titre que l'aurait été n'importe quel noble propriétaire d'un fief avec justice. Le plus souvent, ils provenaient de donations anciennes faites au cours des âges par des féodaux, qui souhaitant sans doute s'attirer des grâces divines ou se faire pardonner leurs péchés, avaient doté l'église de quelques fiefs avec les revenus en dépendant. Source : amisduturnegouet sur free.fr

Guillaume Rubiern sieur de Kermorvan, neveu d'Anne, est désigné également comme source d'héritage.

- Louis Rubiern, sieur de Cleuziou (1562)
- Guillaume Rubiern, sieur de Cleuziou (1566, 1572)
x Françoise de Dremiec
↳ Guillaume Rubiern, sieur de Cleuziou (1572, 1618)
↳ Guillaume Rubiern, sr de Kermorvan (1620)
↳ Anne Rubiern, héritière du Cleuziou (1620)
x Pierre de Kermorial

Sources :

► Archives « Le Cleuziou/Le Cleuyou » :
liasse 1 G 85 des Archives départementales du Finistère.

► Livre « Histoire de Quimper Corentin et son canton » de Louis Le Guennec.

DE KERMORIAL, LE CLU- ZIOU, 17^e

Les Kermorial de Kermorvan et de Cluziou avaient pour armoiries « *d'azur au greslier [7] d'argent, accompagné de trois fleurs de lys de même* ». Les propriétés de Kermorial et de Kermorvan étaient respectivement dans les paroisses de Baye (rattachée à Mellac) et de Cuzon. Leur devise était « *Sot ou-
c'h sot* » (trad. : Sot contre sot).



En 1620-1621, Louis de Kermorial sieur de Kermorvan, déclare les propriétés de Cluziou au seigneur évêque de Cornouaille en tant qu'héritage d'Anne Rubiern.

En 1644, déclaration par Pierre de Kermorial sieur de Kermorvan, fils de Louis, suite au décès de son épouse Anne Rubiern. Deux enfants sont signalés : Anne et Françoise.

En 1666, déclaration par Françoise de Kermorial, fille de Pierre, épouse de Sébastien Le Gubaer, avocat en la cour.

En 1614-1640 : l'évêque de Quimper mentionne les propriétaires du Cleuziou comme les héritiers de Françoise de Kermorial.

Louis de Kermorial (1620)
↳ Pierre de Kermorial (1620)
x Anne Runbiern, héritière du Cleuziou (1620)
↳ Anne de Kermorial (1644)
↳ Françoise de Kermorial (1666)
x Sébastien Le Gubaer

Sources :

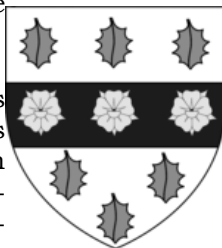
► Archives « Le Cleuziou/Le Cleuyou » :
liasse 1 G 85 des Archives départementales du Finistère.

LE GUBAER, LE CLU- ZIOU, 17^e-18^e

Les Gubaer avaient pour armoiries « *d'argent à la fasce d'azur, chargée de trois roses d'or et accompagnée de six feuilles de houx de sinople* ».

En 1679, déclaration à messire François de Coetlogon, évêque de Quimper et comte de Cornouaille, par Vincent et Rolland Le Gubaer, fils de Françoise de Kermorial et de Vincent Le Gubaer.

En 1694, déclaration de Vincent et Rolland Le Gubaer du Cluziou pour la métairie de Kerempensal.



En 1742, décès sans héritiers d'Allain Corentin Ambroise Le Gubaer, fils de Rolland et de Marie-Corentine Prouhet. Deux mémoires sont rédigés pour le traitement du droit à bail dans le contexte du décès d'Alain-Corentin-Ambroise, petit-fils de Françoise de Kermorial.

En 1762, alors que le Cleuziou est propriété des Tinténiaac, Joseph-Suzanne Billoart, la veuve de Alain-Corentin-Ambroise Le Gubaer, est mentionnée comme détentrice d'une rente annuelle pour la métairie de Kerempensal.

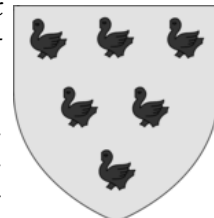
Sébastien Le Gubaer, sieur de Keraval (1666)
x Françoise de Kermorial
↳ Vincent Le Gubaer (1694)
↳ Rolland Le Gubaer (1694)
x Marie-Corentine Prouhet
↳ Allain Le Gubaer († 1742)

Sources :

► Archives « Le Cleuziou/Le Cleuyou » :
liasse 1 G 85 des Archives départementales du Finistère.

DE GESLIN, PENNA- RUN 17^e-18^e

Les Geslin de Pennarrun possédaient également le château de Kerulut à Plobannalec en pays Bigouden. La famille Geslin portait « *d'or à six merlettes de sable, 3, 2 et 1* ».



Trois générations précédentes ont été présentes à Pennarun avant l'arrivée de Marie-Hyacinthe, officier chouan dans l'armée de Cadoudal.

C'est son arrière grand-père, Jean-Baptiste, qui apparaît le premier comme occupant,

Puis son grand-père Charles Jean Alexandre qui verra naître au manoir un seul de ses enfants : son oncle Urbain Marie né au Moulin de Pennarun en 1743.

Son père, Jean Marie de Geslin, est cité en 1783 en tant que "Seigneur Comte de Kerulut ancien lieutenant de vaisseau" et en 1786 à son décès comme "haut et puissant seigneur de Pennarun".

En 1791 il y a une veuve Gélén âgée de 48 ans accompagnée de ses enfants dont un Monsieur Gélén de 19 ans, les prénoms n'étant pas précisés dans le document d'inventaire.

La famille Gélén devra quitter Pennarun en 1792 avant la vente aux enchères du manoir comme Bien National à René Jean le Pétilion.

Jean Baptiste Gélén (Seigneur de Pennarun en 1641)
x 1700 Jeanne Mauricette Harquin
↳ Charles Jean Alexandre Gélén (1708-)
x Marie Corentine du Trémic de Keraneizan
↳ Jean Marie de Geslin (1737-1786)
x Malouine Joseph Breil de Nevet
↳ Marie-Hyacinthe de Geslin (1768-1832)
x Thérèse Elis. Marie Breard Boisanger

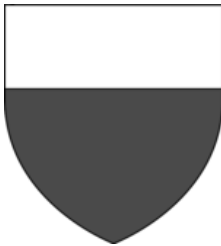
Sources :

- Site Geneanet/Chauveur « Ascendance de Marie-Hyacinthe De Geslin ».
- Article « Le manoir de Pennarun ».
- Article « 1720-1740 - Rôles de la capitulation de la noblesse de l'évêché de Quimper ».

DE LA MARCHE, KERFORS, LEZERGUÉ, 17^e-18^e

La famille de La Marche avait pour blason : « *de gueules au chef d'argent* », et comme devise « *Marche droit* ».

Ces armoiries sont présentes sur un vitrail latéral de Kerdévot, avec celles des Cabellic.



Yves de La Marche était seigneur de Kerfors. Il fut lieutenant du présidial de Quimper de 1643 à 1652. Son fils Jan se lia d'amitié avec le Père Alexandre qui lui rendit souvent visite et en fit un portait élogieux dans ses poèmes.

Le petit-fils d'Yves, François-Louis, marié en 1715 avec Marie-Anne de Botmeur, fut le premier seigneur de Lezergué, par héritage de sa mère de Tréouret.

Son fils Jean-François, baptisé le 4 juillet 1729 dans l'église paroissiale, après une brève carrière militaire, entra dans les ordres ecclésiastiques. Il fut nommé en 1772 évêque de Léon où il fut surnommé « *Eskop ar patates* » pour avoir contribué à la vulgarisation de la culture de la pomme de terres. Opposé à la Constitution civile du clergé, il dut s'exiler à Londres jusqu'à sa mort en 1806.

François-Louis, frère de Jean-François, comte de La Marche, entreprit la rénovation du château de Lezergué qui fut achevée vers 1771-1772. Les pierres du manoir ancestral en ruine de Kerfors furent utilisées.

À la Révolution François-Louis et ses enfants se réfugièrent aux

Antilles, sur l'île Grande-Terre de la Guadeloupe. En 1908 les créanciers des La Marche obtinrent l'expropriation et la vente du château.

```

Yves de La Marche, seigneur de Kerfors
x ?
└─ Jan de La Marche, seigneur de Kerfors.
    x ?
    └─ Louis-René de La Marche, seigneur de Kerfors
        x Marie-Rose de Tréouret de Kerstrat (+1709)
            └─ François-Louis de La Marche
                x 1715 Marie-Anne de Botmeur (+1762)
                    └─ J.-Franç. de La Marche, év. du Léon (+1806)
                        └─ François-Louis de La Marche
                            x Françoise-Fél. de Bourigau du Pe d'Orvault
                                └─ Joseph-Jean-Marie de La Marche
                                    └─ Louis-François-Armand de La Marche
                                        x Joseph-Louis-René-Marie de La Marche
                                            x Dlle de Boisvin de la Guadeloupe
    
```

Sources :

- Site Geneanet/Chauveur « Ascendance de Joseph-Louis de La Marche (frère de Jean-Marie) ».
- Relation de voyage en vers « Le voiage d'Alexandre de Rennes à Brest, et son retour de Brest à Rennes ».
- Document « 1808 - Saisie du château de Lezergué ».
- Monographie « KERBIRIOU Louis - Jean-François de la Marche ».

DE TINTENIAC, LE CLU- ZIOU, 18^e

Les Tinteniach du Cleuyou étaient originaires de Bannalec où ils portaient le titre de marquis et de chevalier de Quimerc'h. Les Tinteniach portaient les mêmes armes que les Quimerc'h, à savoir « *d'hermines au croissant de gueules* ».



En 1762 déclaration à messire de Farcy de Cuillé, seigneur Évêque et comte de Cornouaille, par François Hyacinthe De Tinteniach, marquis du Quimerc'h, sieur du Cleuziou en héritage de son oncle Vincent François.

Le chevalier Vincent François de Tinteniach décède en 1760 à son domicile au château du Cleuyou.

François Hyacinthe Tinténia

était marquis et chevalier de Quimerc'h, né le 08.03.1726 à Quimper Saint Mathieu, marié le 09/10/1747 à Pluguffan avec Anne de Kersulguen, et décédé à Paris en 1794. Il est connu comme Royaliste de Bretagne et pour avoir repoussé les Anglais à Lorient en 1757. Son fils Hyacinthe mourut aveugle à Paris.

Son autre fils Vincent, maréchal de camp dans l'armée des chouans, prit la tête d'une division après la tentative de débarquement des émigrés à Quiberon en 1795.

Réputé émigré à la Révolution, les noms et prénom de François-Hyacinthe apparaissent sur un acte d'adjudication du moulin du Cleuyou comme bien national. Il avait hérité de la propriété du Cleuyou de son oncle, Vincent François de Tinténia.

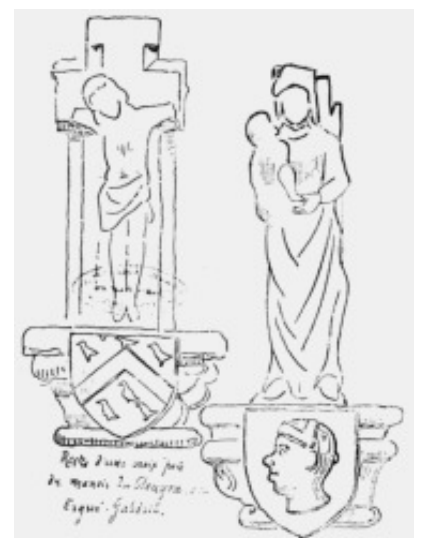
```

Joseph-Hyacinthe de Tinteniach (1655-1733)
x Louise-Ursule Allain (1673-1709)
└─ Vincent-François de Tinteniach (1710-1760)
    └─ François-Hyacinthe de Tinteniach (1701-1737)
        x Marie-Rose de Tréouret
            └─ François-Hyacinthe de Tinteniach (1726-1794)
                x Antoinette-Françoise de Kersulguen
    
```

Sources :

- Site HistoireBretonne « Ascendance de François-Hyacinthe de Tinteniach ».
- Rubrique « Archives du manoir de Cleuyou/Cleuziou » : liasse 1 G 85 et ventes des Biens Nationaux aux Archives départementales du Finistère.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Personnalités]



Youenn Briand, la pile électrique d'Odet avant l'heure

Youenn ar stokadoù gant an machinoù ar veilh paper

Il est décédé en 1973 à l'âge de 73 ans, et pourtant du côté de Stang-Venn et de Lestonan tout le monde se rappelle de Youenn, de son côté pince-sans-rire, de son engagement social dans les rangs de la C.G.T., sans oublier son professionnalisme chez Bolloré à Odet aux commandes de sa machine à papier, la n°7 sur laquelle il a produit des kilomètres de papiers à cigarettes de marque O.C.B. jusqu'en 1959.

Voici quelques éléments biographiques et des anecdotes rassemblées par ses proches [1] et ses amis [2].

DE KERFEUNTEUN À LA PAPETERIE D'ODET

Youenn Briand est né en 1900 à Kerfeunteun. Il se marie avec Chann Coatalem, du village de Réunic en Ergué-Gabéric. Peu de temps après leur mariage, ils feront construire leur maison à Stang-Venn, non loin de la papeterie, et auront quatre enfants.

On le voit ci-contre à 19 ans au mariage de son frère Alain qui épouse une fille Le Bras de Stang-venn (groupe de noces : « 1919 - Mariages des sœurs Le Bras », 2e rang à droite).

Son épouse Chann passera 47 ans de travail à la papeterie d'Odet, de 17 à 64 ans, employée pendant toutes ces années aux



bobineuses. Youenn est embauché comme ouvrier à l'usine d'Odet à l'âge de 25 ans environ. Il sera l'un des conducteurs [3] attitrés de faction de la machine 7 [4] mise en service en 1928 dans un bâtiment juste derrière le manoir, jusqu'à la fin de la fabrication du papier à cigarettes en 1959, et sa mise en retraite en 1963-64.

Il connaît les événements du Front Populaire, et est pendant longtemps le responsable local de la C.G.T. Mais, tout en étant syndicaliste, il doit se soumettre à l'obligation de mettre sa fille aînée à l'école privée de Lestonan que René Bolloré, le patron, a financé et fait construire en 1928.

Avec la section locale du syndicat



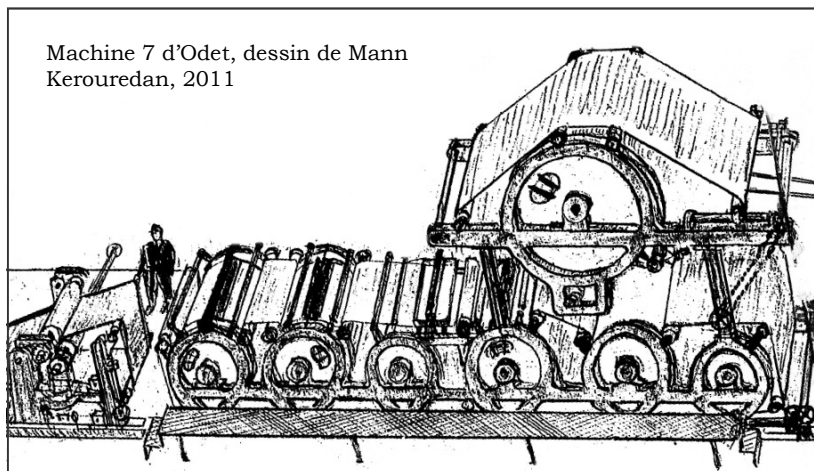
- [1] Henriette Francès, qui a eu 86 ans en cette fin d'année 2010, nous a rappelé entre autres le passé musicien de son père Youenn.
- [2] Mann Kerouredan, qui a démarré sa carrière de papetier en 1954 à Odet, en tant que sécheur à la machine 7, garde un souvenir ému de son "supérieur" Youenn.
- [3] Hervé Gaonach : « Par machine il y avait par faction de 8 heures deux ouvriers et demi : le conducteur, le sécheur, et le mousse qui se partageait entre 2 machines côte à côte. A la fin il y avait plus de mousse, la machine tournait avec deux personnes. Le conducteur avait plus de responsabilités que le sécheur. Mais c'était le surveillant qui contrôlait pendant sa faction les 4 machines et qui décidait quand on arrêtait une machine ».
- [4] Louis Bréus, mousse puis sécheur, parle de la machine 7 en ces termes : « C'était la petite machine, la 7. En breton on l'appelait « mekanikou bihan ». On fabriquait du papier à cigarettes. J'étais avec Jean Quéau, le conducteur, et Jean Istin, le sécheur (...) Au départ sur la machine 7 ça tournait à 35 mètres de papier la minute. Après ça a tourné plus vite : 45, 50, 60, 70, 80 mètres par minute. Là on a du la consolider. ».
- [5] En octobre 1945 les époux Morvan cèdent leur affaire de car à André Bourbigot et Jean Tanneau, entreprise qu'ils tenaient eux-même de Mathieu Mévellec qui exploitait la ligne Odet-Quimper dès 1925. Cf. l'article de Laurent Quevilly : « La saga des transports Bourbigot ».

UNE VÉRITABLE PÎLE ELECTRIQUE

Un des sècheurs [2] [3] de la machine 7 en a les larmes aux yeux quand il se remémore les étonnantes facultés électriques de Youenn : « Vers 7 heures et demi le matin, Youenn venait en bout de sécherie [6], se mettait la paume contre la bobine de papier pendant deux minutes, en bougeant sa main sur la feuille bien sèche. Tout ça pour emmagasiner du courant statique, puis s'en retournait près de la toile [7], à son poste de conducteur, en partie humide. Après 8 heures, un homme en costume (un cadre ou un ingénieur), se présentait à la machine. Si le monsieur ne tendait pas la main à Youenn, rien ne se passait, c'était perdu ... Mais par contre si la main se présentait, c'était l'étincelle assurée, ... Même le directeur de l'usine, M. Ferronnère, n'échappa pas au supplice de la décharge électrique. Une fois son méfait accompli, de son pas lent et tranquille et un petit sourire en coin, Youenn reprenait son travail comme si de rien n'était ... ».

Roger Douget, papetier à l'usine

Machine 7 d'Odet, dessin de Mann
Kerouredan, 2011



Bolloré de Cascadec, confirme : « Cette anecdote est assez courante chez les papetiers. ... Il suffisait d'approcher la main en tendant un doigt en avant et de toucher la bobine de papier pour emmagasiner du courant statique, à condition d'avoir des chaussures bien isolées du sol. La première chose qu'on touchait ensuite permettait de se décharger, cela pouvait être la main de quelqu'un ... Toute personne un peu facétieuse pouvait en faire pâtir un chef par exemple, qui ne l'a pas fait un jour et les jeunes ont tous subi ces chocs de la part des anciens. Le papier condensateur calandré qui était enroulé sans pope [8] dégageait

de étincelles qui atteignaient plusieurs dizaines de centimètres, c'était très impressionnant, on mettait un fil de fer fixé à la calandre [9] pour décharger cette accumulation de courant statique. ».

Il n'empêche qu'à Odet personne n'égalait Youenn Briand pour ses capacités de restitution électrique. Certains disent même qu'il a été à l'origine de l'innovation technologique des batteries batS-cap des futures voitures électriques du groupe Bolloré !!!

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Mémoires d'Odet]

Jean-Louis Conan de Kerdilès, victime du progrès en 1907

Aksídan gant eun charaban tost d'an hent houarn e Poul-ar-Raniked

Où il est question d'un cheval affolé par le passage du train entre Quimper et Ergué-Gabéric, et qui, avec son char-à-bancs, renverse plusieurs gabéricois qui passaient par là.

COUPURE DE PRESSE LOCALE

Dans son édition du 15 Juin 1907, en Nouvelles départementales, on trouve cet entrefilet qui relate un fait-divers à l'entrée de la commune d'Ergué-Gabéric : un train venant à passer provoque l'effolement d'un cheval tractant un char à banc, lequel renverse des passants.

Ce fait-divers se passe en 1907,

soit 44 ans après l'inauguration de la ligne Paris-Nantes-Quimper en 1863. À noter que le tracé du chemin de fer longe la frontière sud d'Ergué-Gabéric le long du Jet jusqu'à l'entrée dans Quimper. Et bien entendu à ces époques, les locomotives fonctionnaient au charbon et le sifflet à vapeur était actionné pour signaler leur passage.

- [6] Sécherie, s.f. : partie d'une machine à papier dans laquelle s'effectue progressivement le séchage du papier. La sécherie est constituée par des cylindres entraînés, chauffés intérieurement par circulation de vapeur détendue, contre lesquels la bande de papier est maintenue pendant sa progression par des feutres sècheurs (Leygues 1979).
- [7] Toile, s.f. : élément essentiel de toute machine à papier, appelée également la *table*. Large toile métallique sans fin, en fils de bronze, tendue entre deux rouleaux ; pour empêcher son fléchissement, on la soutient en dessous à l'aide de petits rouleaux nombreux et rapprochés, tournant librement, appelés *pontuseaux* (Le Papier, René Escourrou, ed. 1948).
- [8] Pope : dispositif placé à l'extrémité de la machine à papier, régulant l'enroulement du papier sur des mandrins d'acier appelés tambours. La plupart des machines utilisent une enrouleuse «Pope». Le tambour est appliqué contre le gros rouleau Pope et permet au papier de s'enrouler uniformément à une vitesse circonférentielle constante. Des dispositifs de mesure automatiques sont disposés à des endroits particuliers dans la machine à papier. Ils permettent de contrôler en continu les caractéristiques papier préalablement définies comme le grammage, l'humidité, la teneur en cendre, la blancheur et l'opacité.
- [9] Les calandres sont les rouleaux sous très forte pression entre lesquels on fait passer le papier dans le but d'en lustrer les faces par frottement. Le degré de brillance obtenu est fonction du nombre de rouleaux, de leur nature, de la pression exercée, des caractéristiques du papier (composition, charges, humidité, etc...). Cette opération est destinée à améliorer l'aspect et l'imperméabilité du papier, ainsi que la brillance des encres.

L'accident se passe à Poul-ar-Raniket (la mare aux grenouilles), à la sortie est de Quimper en direction d'Ergué et de la vieille route de Rosporden. Ce quartier est connu entre autres pour être l'endroit où, dans son grenier, Jean-Marie Déguignet acheva en 1905 la deuxième édition de ses cahiers avant de mourir. A cette époque, les gabériscois allaient y chercher occasionnellement leur pain blanc (« *bara gwinnich* »), qui était un véritable luxe par rapport au pain de seigle plus courant: « *Wi oa kerhed bara da Poul ar Raniket, ban ti Lozac'h pennag. Ar re a ye all da gehed bara, gant charaban. A var graet kalz bara.* » (Marjan Mao, 1982).

Les six personnes impliquées et citées par le journal sont toutes d'Ergué-Gabéric :

► Mme Bihan de Kersaux conduisant le char-à-banc et accompagnée d'une dame Hémédy. En 1836 Louis Le Bihan, âgé de 60 ans, habitant déjà Kersaux, il doit s'agir ici de la brue d'un de ses descendants.

► Jean Guénadou et sa fille. Jean Guénadou, né en 1866 au Quélenec, est aide-cultivateur à Ergué-Gabéric et à Ergué-Armel.

► Jean-Louis Conan, 69 ans, agriculteur à Kerdilès, et sa fille Marie-Jeanne, épouse Corré.

LES CONAN DE KERDILÈS & KERGONAN

Attachons-nous un peu à ces derniers, et par là aux Conan qui ont de tous temps été nombreux à habiter Ergué-Gabéric et les paroisses voisines. Jean-Louis Conan, est né en 1838 à Elliant, à Maner Botbodern où sa famille est venue vers 1700, en provenance de Kergonan en Ergué Gabéric. Ils ont toujours vécu aux limites des deux communes, l'état civil se déclarant soit dans l'une, soit dans l'autre, sans trop



tenir compte du domicile exact. Après son mariage en 1865 avec Marie Anne Manchec, il est agriculteur à la ferme de Kerdilès et ils auront 4 garçons et 4 filles.

Il est vraisemblable qu'en 1907, à

l'occasion de cet accident, il était déjà mal voyant. En 1900, sur la photo de mariage de sa fille Marie-Louise avec Jean-François Le Reste, on voit ses deux enfants poser leur main sur son épaule et son poignet, comme pour lui indiquer le temps de la pose photographique.

Cinq générations avant Jean-Louis, son aïeul François Conan était agriculteur à Kergonan, décédé en 1716 à l'âge de 50 ans. A défaut de registres gabériscois dans l'intervalle 1646-1677, il est difficile de remonter plus loin. Mais on note qu'en 1540 Guillaume Conan est déclaré comme habitant, en cohabitation avec un dénommé Yvon Guilou, les bâtiments du manoir de Kergonan [1], ce qui dénote la confiance du seigneur propriétaire François de Lisiart et une position privilégiée par rapport aux occupants des métairies.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Reportages]



- 1 Yves Le Reste, de Kernével.
- 2 Henri Le Reste, boulanger à Brest
- 3 Pierre Le Reste [2], frère du marié.
- 4 Marie-Jeanne Conan, sœur de la mariée, épouse Corré.
- 5 Yves Corré, époux de Marie-Jeanne Conan.
- 6 Jérôme Conan, frère de la mariée, époux de Marie Gourmelen.
- 7 Marie Perrine Conan, sœur de la mariée.
- 8 Jean-Louis Conan, frère de la mariée.

- 9 Marie-Anne Conan, célibataire, sœur de la mariée.
- 10 Alain Conan, frère de la mariée, époux de Marie-Anne Bernard.
- 11 Jean-Louis Conan, père de la mariée.
- 12 Marie-Louise Conan, la mariée.
- 13 Jean-François Le Reste, le marié.
- 14 Pierre Conan, frère de la mariée, mort à la guerre.
- 15 ?

	1	2	3		
4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15

[1] Transcription de Nathalie Calvez, « 1540 - Aveu de François Lysyard, seigneur de Kergonan » : « *Item, congnoit, ledit seigneur de Kergonan, tenir ledit manoir, o les lieux esquieulx desmeurent Guillaume Conan et Yvon Guilou, oudit lieu de Kergonan* ».

[2] n° 3. En 1900-1903 Pierre Le Reste va partir comme mineur à Barlin dans l'Artois (Pas-de-Calais). Il y va accompagné de sa sœur Marie Renée et de son beau frère, Joseph Morvézen, mineur lui aussi. Pierre était chef de coron et aimer s'occuper des chevaux au fond de la mine. Une de ses petites filles raconte même qu'il les remontait tous les jours pour éviter qu'ils ne deviennent aveugles.

Mort au bagne à 22 ans pour de menus larcins en 1885

Re yaouank ha marv e galeoù keit-all deus ar vro

La découverte de ce document daté du 16 octobre 1882 a été le fruit du hasard [1]. Il s'agit du jugement avec condamnation aux travaux forcés au bagne des Iles du salut d'un jeune homme ayant commis des larcins à Briec et Quimper : « Le Meur Joseph est coupable d'avoir soustrait frauduleusement de l'argent et des aliments avec les circonstances aggravantes »

UN BAGNE POUR LES FORTES TÊTES

Les Iles du Salut, au large de Kourou en Guyane française, furent l'un des bagnes les plus durs au monde et étaient formées de trois îles : l'île Royale accueillait l'administration ainsi que l'hôpital ; l'île Saint-Joseph servait pour les « fortes têtes » et l'île du Diable pour les espions, les détenus politiques ou de droit commun. Des prisonniers illustres y ont été emprisonnés et en sont revenus : Alfred Dreyfus à l'île du Diable, Guillaume Seznec à l'île St-Joseph. Joseph Le Meur n'eut pas cette chance car il y décéda trois ans après son arrivée. De 1854 à 1947, 70.000 prisonniers passeront par les geôles des Iles du salut où les conditions de détention étaient bien plus dures que celles des bagnes voisins de Cayenne ou de Saint-Laurent-du-Maroni.

Les parents de Joseph Le Meur étaient installés dans le quartier d'Odet, son père étant originaire d'Elliant et sa mère de Briec. Joseph, l'aîné, est né à Pennanec'h, et ses trois frères et sœurs sont nés au moulin d'Odet ou au Kreisker en Briec (près d'Odet). Sur l'acte de jugement Joseph Le Meur, âgé de 19 ans, est déclaré « sans profession », et dans son acte de décès comme « ayant

exercé la profession de tailleur d'habits ».

Les faits incriminés, à savoir le vol d'argent et de nourriture, semblent bien disproportionnés par rapport à la peine de huit années de travaux forcés, assorties également d'une obligation de se soumettre pendant dix ans à la « haute police » [2]. Mais il ne purgea que 3 ans au bagne des Iles du salut, à l'issue desquels il décéda, et fut sans doute jeté aux requins comme en témoigne ci-après Guillaume Seznec.

NOURRITURE POUR LES REQUINS



Dans le livre « Seznec : le bagne » publié par son petit-fils, Guillaume Seznec témoigne sur les conditions en 1928 (40 ans après la condamnation de Joseph Le Meur) dans lesquelles les cadavres des bagnards étaient livrés aux requins :

« Presque tous les jours, vers les cinq heures, avait lieu l'immersion des corps. La cloche de la chapelle carillonnait alors, annonçant pour les requins un repas de fête. On raconte qu'à la fin des années cinquante - soit plus de dix ans après que le dernier corps ne leur fut jeté en pâture - lorsque l'on agitait la cloche de la chapelle, vers les cinq heures du soir, les squales rappiquaient encore da- redare...

La cloche de la chapelle rappelle Guillaume au présent ; ce soir, elle lance de longs appels. Quelqu'un crie : « Regardez ! » Guillaume se tourne dans la direction que pointe le doigt. Une douzaine d'ailerons fendent les vagues. Un cercle. Danse tranquille et frénétique à la fois. À chaque coup de cloche répond un coup de queue, dans un ensemble parfait.

Les hommes présents assistent fascinés à cette danse de mort, stupéfiante, féroce, implacable. Une baleinière glisse sur la mer. Au fond de l'embarcation, un cercueil noir. Quatre rameurs luttent contre les courants. Tout à coup, le bateau s'immobilise. Deux des rameurs soulèvent un des petits côtés de la bière et la font basculer à la verticale.

Un long ballot ficelé auquel est attachée une pierre glisse dans l'océan. Des ondes puissantes fendent les vagues, les ailerons, avec la rapidité de l'éclair, convergent vers le centre du cercle ourlé de blanc. Soudain, l'eau se colore de rouge, comme l'écume, comme la vague rouge aussi. Guillaume a enlevé son chapeau, quelques-uns l'imitent. Ceux qui l'ont gardé sur leur tête sont trop absorbés par le spectacle ou trop indifférents.

La mer, peu à peu, reprend sa couleur turquoise, l'écume sa blancheur. Les ailerons se sont volatilisés. Un homme est mort. Sa sépulture, le ventre des requins. Royale, pas de cimetière pour les forçats.

Le bagnard a été donné honteusement à manger aux bêtes comme on jette des ordures aux pourceaux. Le bagne, qui enlève aux hommes leur dignité, vole aussi celle de leur mort. »

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Fonds d'Archives]

[1] Document découvert par Jean Le Reste d'Ergué-Gabéric : registre des arrêts de la cour d'assises du Finistère du 19e siècle, Archives départementales du Finistère, 4 U 1.

[2] Haute police : ensemble des moyens employés et des dispositions prises ou à prendre, notamment le renseignement et la surveillance, dans l'intérêt de l'État et de la sécurité des citoyens.

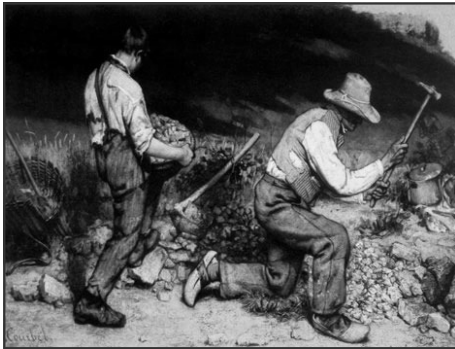
Drames et misère sociale à Ergué-Gabéric en 1931-1937

Krimoù krafek ar re gozh war ar maez

Où il est d'abord question de l'assassinat d'un vieillard en pleine campagne gabéricoise et du procès en assises d'un jeune domestique qui avait l'intention d'aller tuer sa maîtresse entre Dieppe et Abbeville.

On en profite aussi pour dévoiler la suite de l'enquête du meurtre de Jean Lozac'h de Méouët-Vihan qui avait été relaté dans le dernier Kannadig.

ASSASSINAT DU CASSEUR DE CAILLOUX



Cette transcription de procès dans les colonnes de l'Ouest-Eclair [1] met en lumière la misère de nos campagnes en cette première moitié du 20e siècle. L'assassinat du 12 octobre est relaté dans l'Ouest-Eclair en page Région le 17.10.1930, et le procès en assises à Quimper le 17 janvier suivant.

► L'accusé Louis-Marie Lizen, natif de Fouesnant de parents miséreux, est domestique pour 200 francs par mois (300 pendant la moisson) dans une ferme de Niverrot, après avoir été ouvrier verrier dans la région rouennaise. En 1930 il tue à coups de houe un casseur de pierres et lui dérobe ses 1660 francs d'économies. Pour commettre son délit il avoue avoir bu un litre de vin rouge et de l'eau-de-vie de cidre. Il est condamné à 15 ans de tra-

vaux forcés.

► La victime est Fanch (François) Gourmelen. Il a 56 ans et est qualifié de vieillard. Méfiant, il porte ses économies sur lui, dans son veston. Casseur de pierres pour le remblaiement des routes, il est employé par un meunier, et accessoirement journalier et ramasseur de pommes de terre.

Les personnes citées à la barre et impliquées de près ou de loin dans cette affaire sont :

► M Bourbigot, 31 ans, cultivateur à Niverrot.

► André Tanguy, 14 ans, domestique à Niverrot. Son père était un grand buveur et sa mère épileptique. Orphelin de son père, pupille de l'Assistance publique, renvoyé de l'orphelinat Massé [2]. Quand il était petit, son père l'obligeait à aller mendier son pain. Il est acquitté de l'accusation de complicité du meurtre de Fanch Gourmelen.

► Jean-Louis Quéméré, meunier à Kernahaut en Elliant, patron de la victime.

► Louis Barré, cultivateur à Kervavian en Elliant.

► Jean-Marie Rioual, charretier de Trégunc.

► René Leroux, cultivateur de Kerdévet, et son fils Jean et le jeune Rannou, tous trois chasseurs.

► Laurent Le Grand, cultivateur à Menez-Kerdévet.

► Pierre Le Cam, dit "Tambour", domestique à Kergariou en Elliant. Alors qu'il était ivre allongé dans un fossé le jour du pardon de Kerdévet, il est victime de Louis Lizen qui lui dérobe son argent.

► M. Huitric, cultivateur à Niverrot, hébergeur de la victime.

ENIGME DU DRAME DE MEOUËT-VIHAN

L'affaire avait été relatée dans les colonnes de l'hebdomadaire national « Police Magazine ».

Les suites de l'enquête policière ont été relatées dans les journaux locaux, l'Ouest-Eclair et la Dépêche de Brest et de l'Ouest. On trouvera ci-dessous les articles et coupures de presse. Dans la famille proche le petit-neveu Jean-Louis Pétillon ne fut pas soupçonné, mais son cousin René d'Ergué-Armel le fut et il fut écroué à la prison de Quimper. Mais il fut relâché :

« Le 11 août, l'on procédait à l'arrestation de René Pétillon, 40 ans, courtier en grains, demeurait à Ty-Bos, en Ergué-Armel ... Lors d'une perquisition le commissaire avait découvert chez lui un complet gris récemment lavé et portant encore des traces suspectes ... Après un bon mois de détention René Pétillon fut remis en liberté provisoire, faute de preuves suffisantes ».

A priori les recherches suivantes sont restées vaines. En décembre on signalait la piste d'un marchand forain, mais son alibi était vérifiable : « Cet individu ... déclara qu'en effet, s'étant rendu dans la région d'Elliant, chez un fermier de Stang-Kerniel, pour travailler à la récolte des pois, il avait été surpris par le cultivateur courtisant la fille de celui-ci. ».

Et les journalistes de conclure : « Dans ce pays d'Ergué-Gabéric l'on n'est pas bavard et ceux qui savent quelque chose font preuve d'un mutisme remarquable ».

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Reportages]

[1] Coupure de presse signalée par Mme Hélène Gille-Perrier.

[2] Alexandre Massé est un industriel et un inventeur français, né à Quimper le 15 février 1829 et mort le 13 avril 1910 à Plomelin (Finistère). Il est l'auteur d'une invention d'apparence modeste, mais qui est une innovation d'importance mondiale : le bouton de vêtement comportant quatre trous pour une meilleure fixation. Il se retire à Plomelin pour se consacrer à l'aide à l'éducation des orphelins auxquels, n'ayant pas d'enfants, il lègue toute sa fortune. Une fondation à buts sociaux, la Fondation Massé-Trévidy, héritière de la Fondation Massé-Peticuénnot créée en 1894 pour gérer l'orphelinat de Quimper, perpétue ses œuvres.

Les 10 députés girondins de passage au presbytère en 1793

Eur strollad re C'hlas deus Bro Frañs e bresbital an Erge-Vras

L'article ci-dessous est une lecture et analyse des documents attestant de l'hébergement au presbytère d'Ergué-Gabéric proposé aux députés Girondins pourchassés par les nouveaux républicains au pouvoir (les Montagnards), que ce soit les mémoires des députés eux-mêmes, ou les textes des memorialistes et historiens qui se sont penchés sur cette affaire.



La première action urgente vis-à-vis des réfugiés fut de leur procurer du "lambig" (eau-de-vie de cidre) pour les réchauffer : « Notre nouveau conducteur nous mena d'abord chez

La nuit venue, « ils quittèrent le bon curé pour se rendre en ville chez De la Hubaudière où ils arrivèrent sans accident entre neuf et dix heures. De là ils furent distribués en diverses maisons pour y attendre le jour du départ ... ». Ils partiront tous de Quimper, la plupart par bateau vers Bordeaux et St-Emilion. La moitié d'entre eux seront soit assassinés, soit guillotinés.

LES SOURCES ET TÉMOIGNAGES

Le dernier texte découvert aux Archives Départementales du Finistère est le dossier [1] constitué par Prosper Hémon [2] qui avait l'intention de publier un article sur les « Girondins proscrits en Bretagne ».

LE RÉCIT DE LA CAVALE VERS QUIMPER

La dernière étape de la cavale des proscrits girondins depuis Caen, à savoir le trajet à pied de Rostrenen à Quimper, consista en « trente-deux heures de marche non interrompue », la plupart du temps sous la pluie battante et de nuit, car de jour ils pouvaient être reconnus et arrêtés. La pluie tombait sur eux à torrents, et ils étaient, pour ainsi dire, dans l'eau. « Je l'avoue, dit Louvet, l'heure du découragement était venue. ... ».

A deux lieues de Quimper, ils seront finalement accueillis par un ami de Kervélegan, à savoir François Abgrall, procureur-syndic de Quimper : « Ce brave homme pensant que nous arriverions le lendemain, allait courir la campagne pour nous préparer des asiles ».

un paysan, où, sur notre mine, nous n'aurions jamais obtenu le petit verre d'eau-de-vie et le peu de pain noir qui nous furent donnés. Une liqueur des îles et de la brioche ne nous avaient jamais paru si bonnes. ». Il est sûr que les députés ne parlant pas la langue bretonne locale n'auraient jamais pu obtenir seuls un tel réconfort.

Ensuite, ne pouvant pas rejoindre Quimper avant la nuit, il fut décidé qu'ils se reposent au presbytère, aux bons soins du curé constitutionnel Rolland Coatmen : « Le bonhomme nous chauffa, nous sécha, nous traita, nous coucha, nous cacha jusqu'à la fin du jour. ».

Pour ne pas voir arriver les sans-culottes les arrêter, ils furent tout d'abord présentés comme « des administrateurs du département qu'un décret d'accusation forçait à se cacher ». Comme leur arrivée excitait toujours la curiosité des gabéricois, Abgrall préféra les présenter comme « des soldats de la garnison de Quimper qui avaient couru toute la nuit après des prêtres réfractaires, et qui se reposaient au presbytère pour recommencer leur poursuite la nuit suivante ».

Au départ, nous n'avions qu'une seule source incomplète, à avoir une note manuscrite de Louis **Le Guennec** attribuant le rôle du curé constitutionnel à un dénommé Loedon-Keromen. Il existait bien un curé constitutionnel Loedon-Keromen à Plomeur, Jérôme Loëdon de Keromen, celui-là même qui avait hébergé le voyageur Cambry en 1794, et par ailleurs Nicolas était un abbé de Gourin élu député à l'Assemblée nationale. À cette même époque le desservant assermenté du Grand Ergué qui pouvait accueillir nos réfugiés était Rolland Coatmen pour lequel il a été trouvé un certificat de résidence rédigé et visé en 1798.

Ceci est confirmé par le memorialiste érudit Prosper **Hémon** [2] qui préparait un dossier sur les Proscrits girondins. Dans sa fiche sur Rolland Coatmen, il cite même les sources erronées des historiens, à savoir notamment Armand **du Chatellier** avec son « Histoire de la Révolution en Bretagne » et Émile Le Guillou-Penanros dans « L'administration du département du Finistère de 1790 à 1794, ».

[1] Dossier A.D.F. "Prosper Hémon" (côte 19 J 20) découvert par Pierrick Chuto, auteur de l'ouvrage d'histoire régionale « Le maître de Guengat, "Mestr Gwengad" » (L'emprise d'un maire en Basse-Bretagne au XIXe siècle). Dans le dossier en question Prosper Hémon dresse notamment une fiche sur chaque curé gabéricois constitutionnel ou réfractaire : « 1870-1910 - Fiches de Prosper Hémon sur les curés gabéricois pendant la révolution ». Voir la fiche manuscrite relatant la halte des proscrits à Ergué-Gabéric dans l'article consacré au curé constitutionnel Rolland Coatmen : « Rolland Coatmen, prêtre (1792-1795) ».

[2] Prosper Hémon (1846-1918), historien érudit breton et membre fondateur de la Société Archéologique du Finistère, était conseiller de préfecture et frère de Louis (1844-1914) député et sénateur républicain. Son neveu Louis, fils de son frère Félix, est le célèbre écrivain canadien, auteur du roman du terroir « Maria Chapdelaine ». En 1902, Prosper publie une brochure sur Sébastien du Trévou, un lieutenant de vaisseau, commandant de la corvette Le Papillon en 1787 et 1788. Des notes conservées aux A.D.F. sous la côte 19 J 20. attestent de son projet d'une publication sur les députés girondins proscrits en Bretagne.

À partir des récits d'Armand du Chatellier et d'Émile Le Guillou-Penanros, bien plus complets que ceux de Louis Le Guennec et de Prosper Hémon, on a pu identifier les vraies sources, à savoir les mémoires des participants à la cavale girondine :

► Les « *Notices pour l'histoire* » de Jean-Baptiste **Louvet**.

► Les « *Mémoires* » d'Arnaud-Jean **Meillan**.

► La « *Proscription et la Mort des Girondins* » de Joseph **Guadet**, neveu d'Élie. Compilation des souvenirs familiaux et des deux témoins précédents.

Pour chaque publication on a rassemblé, dans les fiches bibliographiques respectives, les pages relatives au passage par le presbytère d'Ergué-Gabéric.

VENUS DES 4 COINS DE LA FRANCE

Les acteurs de cette fuite rocambolesque sont :

► Les hôtes de Quimper, républicains et proches des girondins :

* L'avocat et député Augustin Le Goazre de **Kervélégan** [3] : c'est chez lui et sur son invitation que les proscrits vont se réfugier, en marchant depuis Caen où ils étaient menacés.

* Le procureur-syndic et député François **Abgrall** [4] : il accueille les réfugiés girondins et leur propose la halte au presbytère d'Ergué-Gabéric.

* L'ingénieur et faïencier Antoine De la **Hubaudière**, [5] : il héber-

ge une partie des proscrits dans sa maison de Locmaria.

► Le curé constitutionnel d'Ergué-Gabéric Rolland **Coatmen**. Contrairement aux allégations d'Armand du Chatellier et de Louis Le Guennec, le curé du Grand Ergué ne se nommait pas Louédon ou Loédon. En 1794 Rolland Coatmen reçoit officiellement le visa de son certificat de civisme, et en 1798 un deuxième certificat de résidence et de civisme.

► Les dix députés Girondins proscrits en cavale et de passage à Ergué-Gabéric sont :



* Le marseillais Charles **Barba-roux**. Jeune figure révolutionnaire, il publie le journal « *L'observateur marseillais* ». Remarqué à la tribune de la Convention pour sa beauté et son éloquence.

* L'écrivain Jean-Baptiste **Louvet**. Il vivra une idylle avec Mme Cholet, qu'il nomme Lodoïska en référence à l'une des héroïnes de son roman.

* L'avocat normand François **Buzot**. Il fut aimé par Madame Roland, l'égérie des Girondins. Les lettres de Madame Roland à Buzot écrites en prison sont parmi les plus belles lettres d'amour de l'histoire de France.

* L'avocat Jérôme **Pétion**. En 1791, il est élu maire de Paris face à La Fayette.

* Le financier normand Gabriel

de **Cussy**.

* Le médecin de la Meurthe, Jean-Baptiste **Salle**.

* L'administrateur de Bayonne Arnaud-Jean **Meillan**.

* Le médecin de la Gironde François **Bergoing**.

* L'avocat d'Eure-et-Loir Denis-Toussaint **Lesage**.

* Le juge d'Eure-et-Loir Jacques-Charles **Giroust**.

► Les accompagnateurs : l'écrivain et avocat Honoré Jean **Riouffe**, né à Rouen ; le journaliste Joseph-Marie **Girey-Dupré**, rédacteur du journal *Le Patriote français* ; Joseph, domestique de François Buzot ; un sergent, un caporal et quatre soldats du bataillon qui servaient de guide.

► Certains autres proscrits sont arrivés à Quimper par leur propres moyens : le magistrat et député de la Gironde Élie **Guadet** ; le militaire et député des Deux-Sèvres Gaspard-Séverin **Duchastel** ...

Combien d'entre eux échapperont par la suite à la guillotine ?

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Fonds d'archives]



[3] Augustin Le Goazre de Kervélégan (1748-1825). Avocat et révolutionnaire français né à Quimper. Avant la Révolution française, il a été désigné comme maire et sénéchal de la ville de Quimper en 1774, à l'âge de 26 ans. Figure sur la liste des députés arrêtés lors de la Journée du 2 juin 1793. Il échappe à ses gardiens le 29 juin 1793, se réfugie à Caen, puis dans son Finistère natal. Mis hors la loi, il se cache dans son manoir jusqu'à la chute de Robespierre et ne réparaît à la Convention qu'en mars 1795.

[4] François Abgrall (1757-1805). Il fut un des rédacteurs du cahier des avocats pour la sénéchaussée de Quimper. Nommé administrateur du district de Quimper, puis procureur syndic, il publia le compte rendu des opérations de cette assemblée, et quitta ces fonctions en 1792 pour s'enrôler dans le bataillon des 300 volontaires fédérés du Finistère, appelés par les Girondins sous le titre de « Garde départementale » contre les 48 sections de Paris. C'est en sa qualité de premier volontaire inscrit qu'Abgrall parut devant la Convention, le 23 décembre 1792, à la tête des nouveaux fédérés bretons; la délégation fit entendre à l'assemblée un violent réquisitoire qui se terminait ainsi : « Que la ville de Paris soit notre soeur en amitié, notre égale en patriotisme, mais non pas notre supérieure on droit; nous ne le souffrirons jamais! Nous savons nous battre, nous ne savons pas assassiner! »

[5] Antoine De la Hubaudière (1744-1794), originaire de la région de Fougères et ingénieur en second des Ponts et Chaussées, s'installa à Quimper en décembre 1768. En 1771 il épousait la fille du faïencier Caussy qui avait son établissement à Locmaria en Quimper.

Les droits de fiefs, de justices et de prééminences de Lezergué

Krougorenn, brasoniaj ha premedi gwechall e Lezerge

Ce mémoire [1] de 15 pages, entièrement retranscrites sur le site GrandTerrier, avait pour but la défense des droits de fief, de patibulaires [2], de haute basse et moyenne justice [3], et les prééminences [4] en faveur de la propriété noble de Lezergué. Ce document, conservé aux Archives départementales du Finistère (côte 32 J 70), n'est pas daté.

Mais on peut déduire qu'il est postérieur aux aveux produits par les héritiers successifs de Guy Autret, à savoir Guy de Charmoys (1645-1689) [5] et Jacques du Bot de Talhouet [6], tous deux cités avec le titre de seigneur de Lezergué. Ultérieurement, François-Louis de La Marche, vint habiter Lesergué en acquérant cette terre et celle de Kernaou, par contrat du 31 octobre 1736, de François du Bot (frère de Jacques), chevalier de Talhouet [6].

Le mémoire [1] transcrit ci-dessous a sans doute été sollicité en 1736 par Jacques du Bot, à moins que le seigneur de Lezergué cité dans les dernière pages ne soit François-Louis de La Marche. Le texte a été rédigé par un avocat très documenté et très au

Bien qu'il soit rédigé au 18e siècle, le document apporte des informations très intéressantes sur

l'origine et l'évolution du lieu noble de Lezergué depuis le 15e :

► Les premiers propriétaires : le mémoire débute par un aveu de 1497 pour Lesergué par Jean de Coatanezre, sieur des Salles, auquel le roi et le duc de Bretagne répondent par lettres patentes. Le manoir de Lezergué est cité explicitement avec même la signification ancestrale de « Cour d'Ergué ». Par contre les titulaires qui auraient précédé les Coatanezre, à savoir les Cabellic, ne sont pas mentionnés.

► Les fourches patibulaires : dès le premier aveu de 1497 les justices patibulaires [2] sont précisées avec l'indication qu'elles comportaient deux poteaux (« à deux pots ») et qu'elles « étaient tombés et choits à terre » [7]. Les lettres patentes de 1500 et 1510 confirment le droit d'usage de ces fourches patibulaires. Plus loin dans le mémoire, à propos d'aveux de 1681 et de 1686, on apprend que le gibet était situé « dans une montagne dépendant de son lieu de Lestonan en la ditte paroisse d'Ergué gaberic ».

► Les droits seigneuriaux : Lezergué disposait à l'origine de tous les droits seigneuriaux, à savoir le droit de fief (cheffentes ...), de patibulaires [2], de haute justice [3], de prééminences [4] et autres droits honorifiques. Guy Autret dans les années 1630 avait



obtenu les arrêts officiels de confirmation de ses droits, y compris le procès gagné contre Alain de Kersulgar pour ce qui concerne les prééminences [4]. À la Réformation des domaines en 1682, ces droits vont s'amoiner par déboutement : le droit de justice est supprimé (bizarrement les patibulaires de Lestonan sont maintenus), et les droits de prééminences [4] seront également contestés. D'où l'objet du mémoire [1] pour demander le rétablissement des anciens droits.

► Les héritiers de Guy Autret : le document nous confirme que le manoir de Lezergué, hérité de Guy Autret, ne fut pas cédé directement aux seigneurs de La Marche. L'héritier direct de Guy Autret était Guy de Charmoy [5], celui-là même qui sera débouté lors de la Réformation, et qui était son petit cousin. Ensuite la propriété de Lezergué fut cédée à Jacques du Bot de Talhouet [6].

[cf. article complet sur le site GrandTerrier.net en rubrique Fonds d'archives]

[1] Mémoire, s.m. : écrit où sont consignés les motifs d'un plaideur. Source : Trésor Langue Française.

[2] Fourches patibulaires, s.f.pl : colonnes de pierres au haut desquelles il y a une traverse à laquelle les condamnés à la mort sont attachés pour être étranglés, où, après avoir été suppliciés, ils sont exposés à la vue des passants. Les simples seigneurs Hauts Justiciers n'ont ordinairement le droit d'avoir que des fourches patibulaires à 2 piliers, s'ils ne sont fondés en titre ou possession immémoriale. Les fourches à 3 piliers n'appartiennent de droit qu'aux seigneurs châtelains; celles à 4 piliers n'appartiennent qu'aux barons ou Vicomtes; celles à 6 piliers n'appartiennent qu'aux Comtes. Source : "La justice seigneuriale et les droits seigneuriaux" de Claude-Joseph de Ferrière.

[3] Justice, s.f. : les justices seigneuriales étaient de trois sortes : la haute, la moyenne et la basse. La haute justice est celle d'un seigneur qui a pouvoir de faire condamner à une peine capitale, et de juger de toutes causes civiles et criminelles, excepté des cas royaux. La moyenne justice a droit de juger des actions de tutelle et injures dont l'amende ne peut excéder 60 sous. La basse justice connaît des droits dus au seigneur, du dégât des bêtes et injures dont l'amende ne peut excéder 7 sous 6 deniers, et on l'appelle autrement justice foncière. Source : Littré.

[4] Prééminences, s.f.pl : droits que possédaient certains nobles dans les édifices religieux : droit d'accéder au chœur, droit d'être enterré dans la chapelle, droit d'apposer son blason ... ; source : lexique "au cœur du pays d'Auray".

[5] Écuyer Guy de Charmoy (1645-1689), sieur de Keraret, fils de Sylvestre et de Marguerite Autret. En 1677, en tant qu'héritier des Autret, il vend la terre de La Villeneuve en Plomeur à Messire Jan Hyacinthe de l'Honoré.

[6] Jacques du Bot de Talhouet fils de Jean-Louis Du Bot, major de la noblesse de l'évêché de Vannes, et de Bonne Yvonne de Charmois. Il épouse Marie-Joseph de Cambont-Coaslin, de la maison des ducs et pairs de France de ce nom ; et en secondes noces, Alexandrine du Moulin. Son frère François épouse Anne-Charlotte de Champeaux de L'Hopital.

[7] « Si les patibulaires tombaient de vétusté ou étaient renversées par quelque accident, le seigneur devait les faire relever dans l'un et jour, autrement il lui fallait ou produire une nouvelle concession du prince, ou justifier de son droit par possession immémoriale » (Julien-Toussaint-Marie Trévédy, B.S.A.F. 1882).

Rapport sur l'état insalubre du cimetière et du presbytère

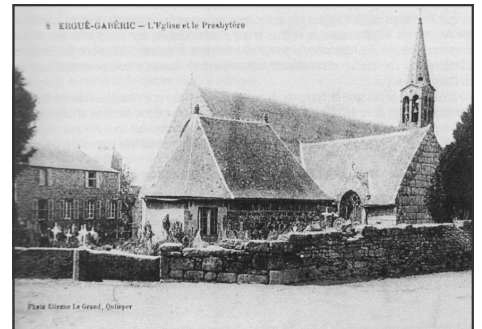
Eun bered diyec'hed etre an iliz ha an presbital en Erge-Vras

Le document étudié [1], daté de 1845 et conservé aux Archives Départementales du Finistère sous la cote 1 V 273, est une fiche signée par le maire et son adjoint [2], suite à une collecte départementale de « renseignements statistiques sur les églises paroissiales et les presbytères ».

La description de l'église St-Guinal en 1845 n'est guère engageante : « Elle n'offre aucun intérêt pour le rapport de l'art ; elle n'est susceptible ni d'entretien, ni de grosses réparations, ni d'agrandissement, enfouie jusqu'à hauteur des vitraux dans le terrain d'un étroit couloir circulaire où, à défaut de cimetière, s'entassent successivement les cadavres, les uns sur les autres ». Et le presbytère n'est guère mieux : « L'état de ses murs et de sa couverture le rend fortement susceptible d'une reconstruction totale sur un nouvel emplacement éloigné des causes d'insalubrité susmentionnées ».

Le projet en 1838-40 de déplacement de l'ensemble des commodités du bourg est mentionné dans la présente fiche de renseignement en ces termes : « grand nombre de citoyens offrirent une cotisation presque suffisante pour l'établissement d'un cimetière et la reconstruction de l'église et du presbytère, et même pour la construction d'une maison d'école et d'une maison commune ». Le projet de transfert fut abandonné après plusieurs années de débats et contestations.

Dès 1839, l'état du cimetière autour de l'église faisait l'objet d'une motion du conseil municipal (20 octobre 1839) : « non seulement le respect dû aux morts et aux cérémonies des inhumations exige d'une manière impérieuse la reconstruction des murs du cimetière afin de le rendre inaccessible aux bestiaux, mais que pour motif présumé de salubrité publique et pour se conformer en même temps aux dispositions du Décret du 23 Prairial An 12, il serait indispensable de supprimer le cimetière



actuel et de l'établir dans un autre terrain d'une plus grande superficie et situé hors des habitations du Bourg ».

Il faudra attendre 1922 pour que les nouvelles inhumations se fassent dans le cimetière près de Pennarun, et 1933 pour que l'ancien cimetière autour de l'église soit enfin désaffecté [3].

Quant au presbytère il sera complètement rénové dans les années 1957-1961 pour devenir la plus jolie bâtisse du centre-bourg [4].

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Fonds d'archives]

Les sœurs blanches du bourg entre 1905 et 1911

Ar C'hoarezed wenn dihojed gant an jandarmed en Erge-Vras

Jusqu'à présent, sur cet événement, nous avons le témoignage républicain de Jean-Marie Déguignet et la vision ecclésiastique dans la Semaine Religieuse. On connaît maintenant la réalité grâce à une liasse de 12 documents retraçant les opérations d'interdiction et de fermeture de l'école ND de Kerdévot de la Congrégation du St-Esprit, et également une pétition de 1911.

Grâce à ces documents, on comprend mieux la chronologie des

événements de 1902-1903 :

► En janvier 1902 Hervé Le Roux, maire d'Ergué-Gabéric, est interrogé par le préfet Henri Collignon [5] sur l'école libre des filles du St-Esprit au bourg depuis 1898.

► Début août 1902 un décret national et un arrêté préfectoral de fermeture et dissolution de l'établissement sont publiés.

► Le 6 août un commissaire et des gendarmes se déplacent au bourg d'Ergué-Gabéric, les sœurs blanches sont délogées et les

scellés sont apposés sur les portes et fenêtres de l'école.

► Le 16 octobre les scellés sont levés. Trois nouvelles religieuses sécularisées remplacent les trois sœurs blanches du St-Esprit.

► En février 1903 un compte-rendu d'enquête analyse le fonctionnement de l'école libre et de l'activisme religieux.

► En novembre 1903, un rapport fait le point sur les activités des anciennes sœurs blanches toujours à Ergué-Gabéric.

[1] Document découvert par Pierrick Chuto, auteur de l'ouvrage d'histoire régionale « Le maître de Guengat, "Mestr Gwengad" » (L'emprise d'un maire en Basse-Bretagne au XIXe siècle).

[2] Les maire et adjoint en 1845 sont respectivement René Laurent de Squividan et Pierre Nédélec de Kergoant.

[3] Voir la fiche bibliographique de l'ouvrage : « LEMOINE Marie-Annick - La translation du cimetière ».

[4] Voir l'article : « 1957-1961 - La restauration du presbytère par Roger Le Flanchec ».

Lorsque l'école dut être fermée, le commissaire en charge de l'opération minutieusement préparée indique que le climat était plutôt tendu : « *Nombreux manifestants dans l'intérieur de l'Établissement à la tête desquels se trouvaient le recteur Hascoët qui s'est dit propriétaire de l'immeuble et ses deux vicaires. M. Hascoët, organisateur de la résistance a refusé de signer l'engagement qui lui a été présenté. Scellés apposés. Quelques pierres ont été jetées sur les gendarmes par des enfants.* ».



Après les trois mois d'été et la réouverture officielle avec une nouvelle équipe de religieuses, les sœurs blanches sont toujours là : « *Deux des anciennes religieuses sont restées au bourg où elles habitent chez le bedeau Le Moigne ; ce sont elles qui, en fait, dirigent l'école libre et elles accompagnent les enfants à la promenade. L'ancienne supérieure est à la papeterie Boloré. Elle se livre à l'exercice illégal de la médecine et vend des remèdes.* ».

Deux des sœurs blanches finiront par quitter la commune : l'ancienne supérieure âgée de 70 ans en 1902 et la religieuse garde-malade de Mme Bolloré. Seule sœur Félicienne restera en poste jusqu'en 1934, et sa situation sera régularisée en 1911 grâce à une pétition.

PÉTITION DE 1911 POUR SŒUR FÉLICIENCE

Documents conservés aux Archi-

ves Départementales du Finistère, sous la côte ADF 1 V 1220, et comportant deux brouillons de lettre du préfet en accompagnement d'une pétition de 5 pages et 193 noms pour le maintien d'une religieuse à Ergué-Gabéric.

Les personnes impliquées :

► Joseph Chaleil [6], préfet de Finistère de 1910 à 1913 et ancien député de Corse.

► Louis Hémon [7], député du Finistère de 1876 à 1914 (avec une interruption de 1885 à 1889).

► Louis Le Roux, maire d'Ergué-Gabéric de 1906 à 1925.

► Les électeurs d'Ergué-Gabéric. Ils sont 193 citoyens à apposer leur signature ou prêter leur nom.

► La religieuse de la Congrégation du St-Esprit, en poste à l'école privée Notre-Dame de Kerdévot. Bien que son nom ne soit

pas cité, il est plus que probable qu'il s'agisse de Sœur Félicienne [8], qui en 1902 avait été démise de ses fonctions lors de l'interdiction de la congrégation, et qui restera en poste à l'école privée jusqu'en 1934.

Certes il n'est pas surprenant que Louis Le Roux, maire conservateur, soit l'initiateur d'une telle pétition. En 1908, lors de l'installation du nouveau vicaire, l'aumônier relevait les liens étroits entre la municipalité et l'église : « *Ce n'est pas à Ergué-Gabéric qu'on trouvera, de longtemps, la séparation de l'Église et de l'État ...* ». Plus étonnant est qu'un député républicain fasse pression sur le préfet pour la réintégration de la religieuse. En fait, tout en dénonçant l'emprise du cléricisme, et attaché au Concordat, car le budget des cultes assurait l'égalité entre pauvres et riche, Louis Hémon vota contre la Séparation des Églises et de l'État et défendit ici le maintien en place de la sœur blanche d'Ergué-Gabéric.

Quant au préfet [6], il dut obtempérer, sans doute à contre cœur. Et il garda une dent contre le maire qui selon lui : « *Le maire M. Le Roux est un paysan manquant de franchise. Après avoir sollicité l'intervention de M. Hémon auprès de l'Administration pour des affaires concernant sa commune, il a voté et fait voter contre la liste des candidats républicains au Sénat* » [9].

[cf. articles complets sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Fonds d'archives]

[5] Henri Collignon était au Ministère de l'Intérieur et des cultes quand, en 1899, il fut nommé Préfet du Finistère du 1er novembre 1899 jusqu'en juillet 1906. Il dut quitter cette fonction en juin 1906, sous l'effet d'une sanction portée par Clémenceau à la suite des troubles sociaux survenus à Brest. A 58 ans, en 1914, il s'est porté volontaire pour la guerre et est tué au front en mars 1915. C'est lui qui a engagé les travaux de construction de la nouvelle Préfecture, boulevard Duplex. Quand il était à Quimper la vie publique était alors sous l'emprise d'un cléricisme étroit et remuant. Né peuple et resté peuple, recherchant la société des paysans et des pêcheurs, Henri Collignon en vaillant républicain, il a œuvré auprès du clergé breton pour essayer de les convaincre d'accepter les changements. Nonobstant tous les obstacles, toutes les difficultés, il finit par s'imposer et devint populaire.

[6] Joseph Chaleil, né en 1865 à Montpellier, décédé en 1920 à Versailles. Député de la Corse de 1904 à 1906. Nommé préfet de la Corse en 1906, il devint préfet de l'Allier en 1909, du Finistère en 1910, de la Dordogne en 1913, de la Saône-et-Loire en 1914 et de la Seine-et-Oise en 1919.

[7] Louis Hémon (1855-1914) est, dans le Finistère, le représentant de la génération des fondateurs de la République. Fils d'un professeur du collège de cette ville, se fit inscrire au barreau de Quimper, fonda le premier journal républicain du département, le Finistère, et, bien que dispensé du service militaire, prit part à la défense de Paris dans un bataillon de mobiles bretons. Député républicain du Finistère de 1876 à 1885 et de 1889 à 1912. Sénateur du Finistère de 1912 à 1914.

[8] Jeanne Marie Le Gall, en religion sœur Marie Félicienne, née le 22 avril 1853, fille de Charles et de Marie Le Vasseur. Nommée religieuse à l'ouverture de l'école ND de Kerdévot en 1898. En place comme supérieure jusqu'en 1934, décédée en 1949 à Ste-Anne d'Auray.

[9] Article « 1912 - Fiche préfectorale de renseignements sur une commune réactionnaire ».

Fiche de renseignement sur une commune réactionnaire

Eun barrez gilstourmer diouzh ar fichennoù ar prefed

Si l'organisation WikiLeaks et Internet avaient existé en 1912, la fiche communale concoctée par la préfecture du Finistère aurait-elle été présentée au public ?

Il s'agit du document conservé aux Archives Départementales du Finistère sous la cote ADF 3 M 495, rédigée par les services préfectoraux à la veille des élections municipales de mai 1912.

UN PRÉFET RÉPUBLICAIN ZÈLÉ

Le préfet [1] est certainement attaché aux valeurs républicaines, et les positions conservatrices des élus d'Ergué-Gabéric l'amènent à consigner sur la fiche gabéricoise des commentaires très critiques : « Cette commune a toujours été réactionnaire. Le maire M. Le Roux est un paysan manquant de franchise. Après avoir sollicité l'intervention de M. Hémon auprès de l'Administration pour des affaires concernant sa commune, il a voté et fait voter contre la liste des candidats républicains au Sénat ».

À cette époque le terme « réactionnaire » n'était pas aussi injurieux qu'aujourd'hui. Il dénotait une position politique pour le retour à l'état social et politique antérieur et impliquait une opposition aux républicains, au pouvoir depuis 1870, et à leur loi de la Séparation des Églises et de l'État.

Historique :

Cette commune a toujours été réactionnaire .
Le maire M. LE ROUX est un paysan manquant de franchise .Après avoir sollicité l'intervention de M. HÉMON auprès de l'Administration pour des affaires concernant sa commune ,il a voté et fait voter contre la liste des candidats républicains au Sénat .
Cette commune est sous la domination du Maire & de M. BOLLORE , Directeur de la Papeterie de l'Odéon , qui dispose d'un nombreux personnel .
Elle a néanmoins une tendance à venir à la République & M. CORNIC ,vétérinaire départemental pourrait intervenir utilement auprès de quelques amis politiques en vue de la constitution d'une liste républicaine .

Le maire conservateur d'Ergué-Gabéric est Louis Le Roux de Kerellou, qui a succédé en 1906 à Hervé Le Roux de Mélenec, et qui restera en poste jusqu'en 1925.

La fiche, transcrite ci-dessous, reflète une véritable organisation du renseignement, dont ne rougiraient pas les services diplomatiques du monde entier.

LA CULTURE DU RENSEIGNEMENT

L'esprit des cables ou télégrammes de la diplomatie américaine révélés en 2010 par l'organisation WikiLeaks est très proche : il s'agit de rassembler des informations utiles, mêmes personnelles, pour la promotion et la défense d'un état républicain sur des terres hostiles !

Sur la fiche gabéricoise, les informations suivantes sont indiquées scrupuleusement :

► les résultats des élections municipales de mai 1908 et législatives de 1910.

► la domination économique de René Bolloré, l'entrepreneur local.

► les noms des quatre instituteurs des écoles laïques, relais du message républicain : M. Tanguy, M. Rolland, Paul-Emile Godet [2], Marie Guédès [3].

► le nombre de classes en écoles privées par rapport à celles en écoles publiques.

► le profil psychologique du maire et le rappel de sa sollicitation récente pour une intervention du député républicain Louis Hémon [4], vraisemblablement pour la réintégration de la sœur de la congrégation des Filles du St-Esprit à l'école ND de Kerdévet [5].

[cf. articles complets sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Fonds d'archives]

[1] Joseph Chaleil, né en 1865 à Montpellier, décédé en 1920 à Versailles. Député de la Corse de 1904 à 1906. Nommé préfet de la Corse en 1906, il devint préfet de l'Allier en 1909, du Finistère en 1910, de la Dordogne en 1913, de la Saône-et-Loire en 1914 et de la Seine-et-Oise en 1919.

[2] Paul Emile Godet, est né à Neuilly-le-Dien (Somme) le 19 octobre 1864. Il est affecté dans le Finistère à Lambézellec en 1883, puis à Landerneau, Bourg-Blanc, Brest, Logonna-Daoulas, Plougastel-Daoulas, Ploudaniel. En octobre 1898 il est nommé directeur à l'école des garçons de Lestonan où il va rester 14 ans jusqu'en 1912.

[3] Marie Nicolas, épouse Guédès, est née le 13 avril 1873 à Plomodiern. Elle est nommée institutrice pour un premier poste à Tréboul en 1892, puis à Trégourez, avant d'arriver à l'école des filles de Lestonan en 1905 où elle restera jusqu'en 1920.

[4] Louis Hémon (1855-1914) est, dans le Finistère, le représentant de la génération des fondateurs de la République. Fils d'un professeur du collège de cette ville, se fit inscrire au barreau de Quimper, fonda le premier journal républicain du département, le Finistère, et, bien que dispensé du service militaire, prit part à la défense de Paris dans un bataillon de mobiles bretons. Député républicain du Finistère de 1876 à 1885 et de 1889 à 1912. Sénateur du Finistère de 1912 à 1914.

[5] Voir l'article et document de pétition adressée par les habitants au préfet « 1911 - Pétition des électeurs pour le maintien d'une religieuse du St-Esprit ».

Décret impérial pour une érection en chapelle de secours

Eun dekred impalaer evit ur chapel sikour e Kerzevot

Des lettres inédites et un décret officiel de Napoléon III illustrant un changement historique en 1855 du statut de la chapelle qui semble avoir échappé aux mémorialistes car aucune notice n'en fait mention.

Le dossier est conservé au dépôt de Brest des Archives Départementales du Finistère sous la cote 4 V 75.

INTERVENTIONS EN HAUTS LIEUX

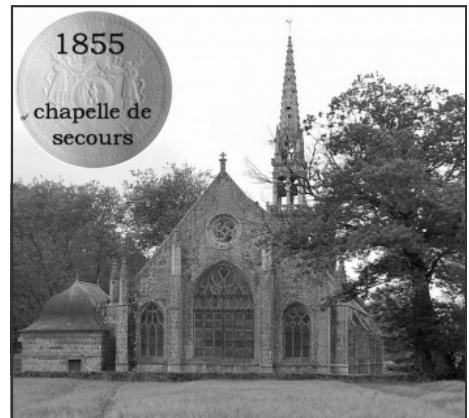
De nombreuses personnes sont intervenues pour appuyer le dossier : le préfet Charles Richard [1] qui joue le rôle de coordinateur, le vicaire général de l'évêque, le maire de la commune Pierre Nédélec [2], le conseil de fabrique [3], l'agent-voyer de l'arrondissement Doudet, le conseil-

ler d'État Antoine de Contencin [4] (qui signe l'acte), le ministre de l'Instruction publique et des Cultes Hippolyte Fortoul [5], le secrétaire général du ministère de l'Intérieur Manceaux [6] ...

Tous les critères et pièces du dossier seront vérifiés scrupuleusement : l'état des finances locales, l'état des chemins, les accès nécessaires à l'exercice du culte, la fréquentation du lieu :

► « grâce à la grande vénération dont la dite chapelle est l'objet, elle fait des recettes plus que suffisantes pour couvrir annuellement les dépenses qui résulteront de son érection en chapelle de secours ».

► « cette chapelle est abondamment munie de calices, ornements, croix, bannières, linges, livres saints et autres objets nécessaires à l'exercice du culte ».



L'événement qui a déclenché la demande de statut de succursale est en fait la donation d'une portion de terrain par les époux Mahé [7] qui possédaient à Kerdévot une exploitation agricole voisine. Quel est la parcelle exacte du placître qui a été cédée à la chapelle ? Une consultation du cadastre de 1834 devrait permettre de répondre à cette question.

[cf. articles complets sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Patrimoine]

Déguignet, paysan bas-breton cathophobe et bouddhiste ?

Yann-Mariu Deguignet ha ar skriturioù gozh en Indez

« Ce qui fit la fortune prodigieuse du bouddhisme, ce ne fut pas la philosophie nihiliste qui lui sert de base, ce fut sa partie sociale. »

Déguignet, le paysan bas-breton, était-il bouddhiste ? Nous allons tenter de répondre à cette question, et également de compren-

dre son analyse des origines des religions hindouiste et bouddhiste grâce à l'étude d'extraits de trois de ses textes.

Dans ces écrits, Déguignet cherche à montrer les écarts de la religion chrétienne en prenant des points de référence dans les autres religions, notamment celles de la civilisation indienne. On

peut se demander quand il amène des éléments de comparaison s'il ne préférerait pas ces religions anciennes, surtout la morale bouddhiste née en Inde dès le 5^e siècle avant J.-C.

Cette recherche nous donne l'occasion de compléter les notes et références que Norbert Bernard a rassemblées et incluses

[1] Le baron Charles Richard, originaire de Toulouse, fut préfet du Finistère de 1848 à 1868.

[2] Pierre Nédélec, de Kergoant, est maire d'Ergué-Gabéric de 1846 à 1855.

[3] Fabrique, s.f. : tout ce qui appartient à une église paroissiale, les fonds et revenus affectés à l'entretien de l'église, l'argenterie, le luminaire, les ornements, etc. Collectivement, les marguilliers chargés de l'administration des revenus et dépenses d'une église. Place, banc que les marguilliers occupent dans l'église. Source : Littré.

[4] Antoine de Contencin (1802-1862) commença sa carrière comme expéditionnaire à la préfecture de la Meurthe, lorsque Villeneuve-Bargemont y était préfet. Il le suivit comme chef de cabinet et directeur de son secrétariat particulier en Loire-inférieure et dans les préfectures de la Gironde et du Nord ; en 1845, il fut sous-préfet de Cambrai ; en 1847, préfet du Cantal ; en 1848, préfet de l'Yonne. Il fut directeur général des Cultes de 1850 à 1862. En 1855, il fut nommé conseiller d'Etat.

[5] Hippolyte Nicolas Honoré Fortoul, né le 19 août 1811 à Digne (Alpes de Haute-Provence), mort le 7 juillet 1856 à Ems (Allemagne). Ministre de l'Instruction publique et des Cultes du 3 décembre 1851 au 7 juillet 1856.

[6] François-Charles-Ernest Manceaux (1815-1874), secrétaire général du ministère de l'Intérieur sous Adolphe Billault.

[7] François Grégoire Mahé, né le 1/4/1808 à Kerdévot, épouse le 02/05/1831 Marie Jeanne Gouzien, née le 12/4/1814 à Nivernot.

dans les éditions des textes étudiés :

► *Jésus, fils aîné de Marie-Joachim, dernier roi des Juifs sa vie, ses aventures et sa mort.*

► *Cahier de notes sur la "Vie de Jésus" d'Ernest Renan.*

► *Explications sur les "Mythes, Cultes et Religions" d'Andrew Lang.*

Dans "Explications M.C.R.", page 28, on trouve cette affirmation : « Ce livre appelé *Shastabad* [1], écrit il y a plus de cinq mille ans dans la langue sacrée des vieux *Brahmanes*, le sanscrit, était la

Bible, la Genèse des vieux aryens ».

Déguignet défend une thèse qu'avait vulgarisé Voltaire : la datation de textes pré-védiques de 5000 ans avant J.-C. ce qui leur donnerait une antériorité importantes par rapport aux textes bibliques. Or il est aujourd'hui communément admis que les textes les plus anciens d'Inde, les « *Veda* », dateraient de 1500 ans environ avant J.-C et non 5000.

En tant que paysan bas-breton Déguignet défend par ailleurs la

vision hindoue de l'adoration des animaux : « *Je trouve que ces sauvages ont parfaitement raison de respecter et d'adorer même ces arbres, ces rochers, ces sources, ces fontaines, ces animaux de toutes espèces sans lesquels ils savent bien qu'ils n'auraient pu vivre (...) Aussi les Aryens de l'Inde faisaient descendre leurs dieux, les bons, d'une vache, la meilleure de toutes les bêtes ; celle qui a rendu et rend toujours les plus grands services à l'humanité* ».

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Déguignet]

Le nom d'un très vieux moulin pour affûter les couteaux

Eun Meilh koutelli kozh tost tre d'an Pont diwar ar Jet

Ponteven, pont du Cleuziou, moulin du charretier, moulin à couteaux, Meilh-Koutili : des noms différents pour un même lieu encore plein de mystères.

Ce moulin ancestral et le pont voisin étaient sur le dernier bras de la rivière du Jet avant qu'elle ne se jette dans l'Odé. C'est par là seulement qu'on pouvait s'échapper de Quimper et partir sur l'ancienne voie romaine du centre vers le pays de Poher.

Anciennement à cet emplacement, on trouve, d'après un acte de 1562 [2], « un moulin du charretier ». Un aveu du Cleuyou du 23 Mai 1620 [3] signale ensuite un « *Moulin appelé du Charretier ou autrement Pont Even* ». Mais c'est un aveu du Cleuyou du 6 juillet 1762 [4] qui nous permet de faire le lien entre ces anciennes dénominations et Coutilly en mentionnant une « *autre et seconde métairie nommée du charretier ou moulin à couteaux* ».

Le terme de « couteaux » ne veut pas dire que ce site était le siège d'une fabrique de cet instrument. Jean Istin a avancé l'hypothèse que le principe de fonctionnement du moulin était basé non pas sur des meules mais sur une succession de « couteaux » qu'un système mécanique faisait frapper alternativement sur des chiffons pour en faire de la pâte à papier ou sur des écorces pour faire de la teinture ou tan.

Mais l'expression de moulin à couteaux, et non de moulin à tan ou à foulon, indique plutôt que c'était l'endroit où l'on pouvait affûter ses couteaux et outils tranchants. Comme de nombreux autres « *moulins à couteaux* » en France, les meules de pierre où l'on pouvait moudre son grain avaient semble-t-il trouvé un autre usage.

Une autre interprétation a été avancée par Bernez Rouz : « *Relevés en 1448, et 1540, Cutullic ou Cutuillic sont des noms de*



personnes ». Mais Norbert Bernard [5] a pu démontrer qu'il y avait eu une confusion entre deux lieux-dits, et que les relevés en Cutuillic correspondent au village, aujourd'hui disparu, près de la chapelle St-André.

Nous trouvons également en 1615 la dénomination de Ponteven, « *autrement Pont du Cleuziou* » [6], dans un rapport de contrôle de l'état des ponts et fortifications autour de la ville de Quimper. Contrairement au pont voisin de Pont-Odet, les trois arches, éperons et voutes de Ponteven étaient en bon état.

[cf. articles complets sur le site Grand-Terrier.net en rubriques Fonds d'archives et Villages]

[1] Le texte est libellé « *Shasta-bad* » par Voltaire, alors qu'à l'origine Holwell lui attribuait le titre de « *Chartah-Bhade Shastah of Bramah* », ou en abrégé « *Chartah-Bhade* ».

[2] Archives Dép. du Finistère, 1 G 85/ 1 fol : « 1562 - Aveu de Louis Rubiern pour Le Cleuziou sous les Régaires ».

[3] Titres du domaine du Cleuziou : « 1620 - Aveu de Louis de Kermorial pour Anne Rubiern héritière du Cluziou ».

[4] Titres du domaine du Cleuziou : « 1762 - Dénombrement du Cleuziou et Kerempensal par François Hyacinthe de Tinteniach ».

[5] Mémoire de Norbert Bernard sur les « *Chemins du Ve au XVIIe siècle à d'Ergué-Gabéric* ».

[6] Document « 1615 - Inspection des ponts dits Ponteven et Pont-Odet »

Les éboulis du chemin de la terre noire au Rouillen en 1810

Ar Ruïllen, an hent dañjeruz ha gourzaolered gant glaou du

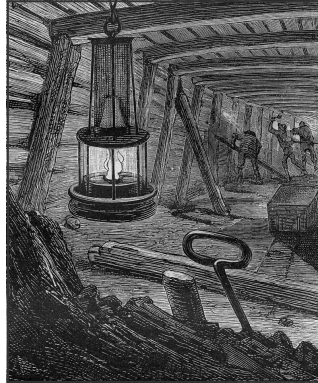
Dans les compte-rendus des conseils municipaux entre 1800 et 1850, on a découvert récemment plusieurs références au lieu-dit du Rouillen.

Le lieu, orthographié « Ruïllen », y a pour dénomination « la terre noire » ou « chemin noir ». Au-dessus de la barrière du Cleuyou, sur une longueur de 800 pieds (300 mètres), le passage est étroit, et les fossés sont « entièrement comblées par les terres qui s'y éboulent, les eaux ont pris leur course par le milieu du chemin, se dégradent et se rendront bientôt impraticables. ».

Cette terre noire est vraisemblablement due à l'affleurement en surface de la terre à charbon,

comme au même lieu-dit de Penhars.

Ce qui concorde avec le fait qu'en 1752, le géologue Mathieu de Noyant dirigea les premières fouilles de recherche de gisement de charbon vers le chemin de Coray et un puits de 67 mètres [1] fut creusé près du pont du Cleuyou.



Et à cause de la pente et de la nature du sol fait de terre à charbon, on y glissait très probablement comme l'indique le toponyme breton « Ruïllen » issu sans doute de « Ruihañ ou « Ruilhal » ("rouler").

[cf. articles complets sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Villages]



Prosper et Albert Le Guay, chatelains et archéologues amateurs

Kastellanioù e C'hluizioù hag studieroù an traou kozh

Guillaume, Prosper et Albert Le Guay ont tous trois habité le château du Cleuyou, manoir ancestral qu'ils ont entretenu et restauré, et qui est situé à l'entrée de la commune d'Ergué-Gabéric, en un lieu qu'on appelait la barrière du Cleuyou [2] au début du 19e siècle car la route y était étroite et c'était le passage obligé en direction de Coray/Carhaix.

ORIGINES ET NOTES BIOGRAPHIQUES

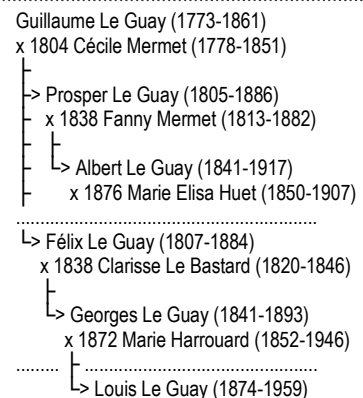
Guillaume Le Guay est né le 11.04.1773 dans le village normand de Tessy-sur-Vire (50). Il se marie à Quimper le 28 Brumaire de l'an 13. Il fait l'acquisition du château du Cleuyou, sans doute mis en vente par la

négociante Magdelaine Mespaut qui l'avait acquis en tant que bien national en 1795. Sur le cadastre de 1834 et le recensement de 1836, Guillaume et son épouse sont les seuls habitants du manoir, les enfants s'étant installés ailleurs.

Son fils Prosper est né à Quimper le 26 Frairial de l'an 13 et se marie à Plonéour-Lanvern le 30.04.1838. Il est déclaré négociant et fabricant de féculs de pommes de terre, tout comme son frère Félix. Après cette activité, il sera conseiller de préfecture. En 1846 Prosper est domicilié au Cleuyou où la naissance de ses derniers enfants sont déclarés. Et en 1873 il y est toujours lorsqu'il s'inscrit comme l'un des premiers membres de la Société Archéologique du Finistère.

À son tour, sans doute à la mort de son père en 1886, Albert Le Guay s'établit au Cleuyou après avoir fait une carrière de juge de paix à Douarnenez.

Sur l'arbre généalogique résumé ci-dessous, on peut voir que l'héritage du Cleuyou après le décès d'Albert en 1917 est transféré à son petit cousin Louis :



[1] Cf article « Quimper, bassin houiller ? », publiées dans les chroniques "Grenier de la mémoire" des Archives municipales de Quimper.

[2] Compte-rendu de conseil municipal de 1817 pour les travaux d'entretien de la route du Cleuyou et de la Terre noire (Ruïllen/Rouïllen) : « Séance du 20 février 1817 » : « le chemin de la terre noire autrement dit le Ruïllen commençant à la barrière du Cleuyou et finissant à la garène de Kerelan, long d'environ 800 pieds, demande une prompte réparation » .

ARCHÉOLOGUES DE PÈRE EN FILS

Dès le 15 avril 1873 Prosper Le Guay fait partie des 27 adhérents présents à la première réunion publiée en première page du premier bulletin : « Le Guay ancien secrétaire général de la Préfecture ». Peut-être y avait-il déjà participé car cet événement était organisé « pour la reprise des travaux de cette Société, suspendus depuis longtemps ». Il assiste également à la réunion du 14 juin où il est proposé de mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion le compte-rendu de l'excursion archéologique qu'il avait organisé à Briec et à Edern, en compagnie de M. Le Men et V. de Montifault.

L'excursion est relatée le 12 juillet par V. de Montifault et on y apprend qu'Albert Le Guay accompagne son père en voiture : « Vers la fin du mois de mars, M. Le Guay, l'un de nos collègues, fit connaître à M. Le Men et moi l'existence d'une pierre à quatre auges, munie de tourillons que l'on supposait être une ancienne mesure, et qui à ce point de vue, offrait un véritable intérêt archéologique (...). M. Le Guay offrit sa voiture, et, le 2 Avril, nous partîmes MM. Le Guay père et fils, M. Le Men et moi pour aller voir cette pierre et avec l'intention de visiter les communes de Briec et d'Edern. ».

La voiture des Le Guay n'est bien sûr pas motorisée au sens actuel du terme : « Ornières, fondrières, excavations dangereuses ; le cheval donne à plein collier, M. Le Guay et moi nous allégeons la voiture qui cependant gémit et qui dans une secousse violente perd un de ses écrous. ».

Le 6 octobre 1877, un compte-rendu détaillé révèle que Prosper Le Guay avait fait une découverte très intéressante, 32 ans auparavant, sur ses propres terres en Ergué-Armel : « Le 18 mai dernier (1845), des ouvriers en creusant

pour réparer le fossé d'un champ dépendant de la ferme de Kerancoët à M. Prosper Leguay, rencontrèrent des fragments de poterie. M. Leguay, qui se rendit aussitôt sur les lieux, reconnut un tumulus dans le léger exhaussement que le sol offrait dans cette partie ». La sépulture est placée le long du tracé supposé de la voie romaine menant à Locmaria. Sur les lieux de Kerancoat on a identifié les objets suivants qui seront transportés et conservés au Musée de Quimper :

► une pierre fiche taillée, semblable à une borne quadrangulaire.

► quatre vases de cendres et de parcelles d'ossement.

► une monnaie espagnole de Philippe II avec le millésime de 1568.

► une monnaie romaine avec une effigie qui a paru devoir être celle de Trajan.

► deux autres bornes de forme cylindrique cantonnées de quatre vases cinéraires.

► douze urnes contenant fibules typiques de la période Tène I et anneaux.

Dans le bulletin de 1886, Albert Le Guay, fils de Prosper, est mentionné officiellement en tant que membre de la Société : « Le Guay, ancien juge de paix à Douarnenez ».

Il est présent à la réunion du 30 décembre 1886 et fait don à la Société « d'une pièce en argent de Henri de Navarre, et de deux anciennes cartes à jour, imprimées en 1780. Notre honoré collègue signale, dans l'église de Guengat, une tombe qu'il désirerait voir placée au Musée de Quimper ».

En 1891, Albert Le Guay est toujours membre de la Société : « Le Guay, ancien juge de paix, au Cluyou, en Ergué-Gabéric ». Le 27 mai il communique une note relative à la découverte d'une sépulture ancienne dans la commune de Plovan. En 1894 est publié son catalogue thématique des « Principaux établissements du Finistère en 1790 », incluant les dates de construction ou d'inauguration.

En avril 1900, Albert Le Guay partage des informations collectées du côté des familles de sa mère et grand-mère maternelle : « M. Le Guay dépose sur le bureau deux documents qui seront placés dans les archives de la Société : le premier est un passeport accordé (en) 1742 (...) à Antoine Mermet, marchand colporteur (...). M. Le Guay donne d'intéressants renseignements sur les familles Mermet (...) qui ont laissé en Cornouaille de nombreux descendants ».

On peut s'étonner que les Le Guay n'aient pas publié de travaux sur les trouvailles faites au château du Cleuyou. Il est fort probable néanmoins que ce soit l'un d'entre eux qui ait recueilli et conservé la pierre à enfeu des Liziart. De même, quand en 1920-30 le petit cousin transfère au Musée départemental la pierre tombale des Grallon de Kervastard, on peut penser que ce soit Prosper ou Albert qui l'avait entreposé en la chapelle du Cleuyou.

ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

Albert Le Guay s'est impliqué dans la vie politique locale en tant que candidat républicain. En 1887, il écrit une lettre au préfet [2] pour dénoncer les anomalies provoquées par les conservateurs élus au conseil municipal : « J'ai vu le conseiller Péron, étant au bureau, tirer des bulletins de vote de sa poche et les remettre au conseiller Laurent qui les distribuait aux électeurs à l'entrée de la salle ».

En 1890 il organise une fête républicaine le 21 septembre [3] dans la prairie du manoir du Cleuyou. La date, à savoir une semaine après le grand pardon de Kerdévot, semble avoir été choisie en opposition aux manifestations religieuses.

[cf. article complet sur le site GrandTerrier.net en rubrique Personnalités]

[2] Cf article en Fonds d'archives : « 1888 - Contestation républicaine des élections municipales ».

[3] Cf article en Fonds d'archives : « 1890 - Fête patriotique du 21 septembre au Cleuyou ».

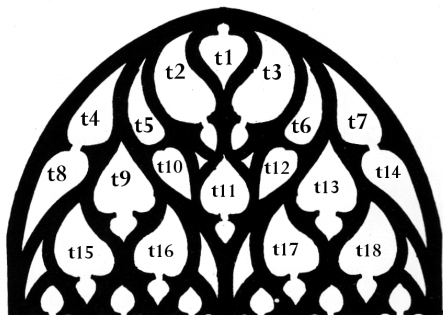
Les noblesses elliantaises et leurs blasons sur le Grand-Ergué

Blazonioù degaset en Erge-vras gant Tudchentil Bro-Eliant

Un certain nombre de blasons inventoriés à Er-gué-Gabéric sont issus de fiefs et seigneuries de la paroisse d'Elliant et témoignent des donations et de la fondation d'un lieu de dévotion gabéricois où le souvenir de la peste était sans doute toujours vivace.

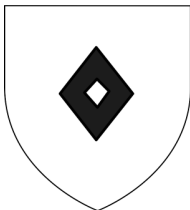
On notera notamment la maitresse-vitre de la chapelle de Kerdévot, la fontaine et la sacristie, et enfin, plus surprenant, le presbytère du bourg.

LA MAITRESSE-VITRE DE KERDÉVOT



Dans le tympan de la grande verrière de la chapelle de Kerdévot, on distingue les blasons suivants :

t2 supérieur. Ecu « d'argent à une mâcle d'azur » qui est de Tréanna, famille possédant la seigneurie de Tréanna en Elliant. La position du blason indique une position prédominante dans la fondation de la chapelle.



t2 inférieur gauche. Blason identifié. Le premier parti semble être « Fascé d'or et de gueules de six pièces » qui est normalement Du Chastel.

t2 inférieur droite. Blason non identifié « d'azur à la fleur de lys d'argent ».

t3 supérieur. Blason non identifié « d'azur au croissant d'or ».

t3 inférieur gauche. Blason en alliances partiellement identifié. Au 1 « d'azur au lévrier passant d'argent » qui est Tromelin, seigneurs de Botbodern en Elliant. Le lévrier est également visible sur le blason à droite en t3, et également sur l'oculus et la fontaine.



t3 inférieur droite. Blason en alliances partiellement identifié. Au 2 « d'azur au lévrier passant d'argent » qui est Tromelin, seigneurs de Botbodern en Elliant. Au 3 « d'argent à trois chevrons de sable » qui est Kervastard, seigneurs de Kerengar en Elliant. Au 4 « pâle d'argent et d'azur de six pièces » qui est Rosmadec, sieur de Tréanna en Elliant.



t4. Blason non identifié « d'azur à une fleur de lys d'argent surmonté de deux colombes de même ». Norbert Bernard y voyait le blason des Le Faou « d'azur à une quintefeuille d'argent »

t7. Blason non identifié « d'azur à une fleur de lys d'argent et en chef deux quintefeuilles de même ».

t8. Identique au t12, un des rares blasons d'une famille noble gabéricoise : « d'argent au greslier d'azur, enguiché et lié de même » qui est Kerfors, du lieu de même nom.

t10. Blason non identifié en deux partis, avec une figure de mâcle d'azur à senestre qui ressemble à celle des Tréanna.



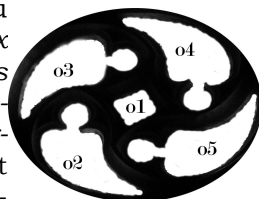
t11. Fragments de blasons non identifiés. Certains y auraient vu le blason des Liziart [1], à savoir « d'or à trois croissants de gueu-

les », mais le rapprochement n'est à ce jour pas possible.

t12. Identique au t8, un des rares blasons d'une famille noble gabéricoise : « d'argent au greslier d'azur, enguiché et lié de même » qui est Kerfors, du lieu de même nom.

Dans l'oculus au dessous de la maitresse-vitre, seul un blason est partiellement identifiable :

o3. Blason partiellement identifié. Au 1 et au 4 « d'azur aux trois mains dextres appaumées d'argent » qui est Guengat, possesseur de Botbodern aux 15-16e siècles ; seule une main apparaît à senestre du quartier. Au 2 « d'azur au lévrier passant d'argent » qui est Tromelin, également seigneurs de Botbodern en Elliant ; l'animal avançant bizarrement de dextre à senestre.



Les mains des Guengat sont également visibles sur les blasons écartelés en o4 et o5. Les blasons en o3 et o5 sont entourés du collier de l'ordre de saint Michel.



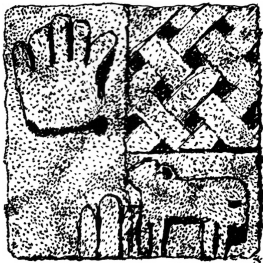
Quant à la sacristie, on y trouve également un blason elliantais : « De sable ; au chef d'argent, chargé de trois coquilles de gueules » qui représente les armes de la famille Lopriac dont on connaît principalement Guy-Marie de Lopriac, comte de Donges, maréchal des camps et armées du Roi, et son père René, décédé en 1724, marquis de Coëtmadeuc. Cette famille était propriétaire, sans doute à la suite des Tromelin, des terres voisines de Botbodern en Elliant, comme en atteste un dénombrement daté de 1725.

[1] Mention erronée du blason des Liziart page 42 du livre "Kerdévot 1989" : « ange tenant l'écu avec armes Liziart en alliance ».

LA FONTAINE DE KERDÉVOT

Cette fontaine de Notre Dame de Kerdévot est située dans un champ à 300 m à l'est de la chapelle. L'édifice gothique qui pourrait être du 16^e siècle et qui supporte une statuette de la Vierge à l'Enfant, est un bassin assorti d'un toit de pierres à deux pentes et accosté de deux pinacles. Sur un des côtés, il y a une tête d'homme sculptée dans la pierre. Devant la fontaine, deux vasques carrées qui servaient pour les ablutions.

Au sommet de l'édifice, une pierre carrée gravée d'un blason antique, écartelé avec le dessin de mains et d'un lévrier et d'un entrelacement en fretté.



Dessin de
Yves-Pascal
Castel
(Kerdévot
1989)

Le blason est en fait composé de trois alliances, dont voici une proposition d'attributions : « Parti, au premier *d'azur aux trois mains dextres appaumées d'argent* qui est Guengat, au second coupé en premier *d'argent fretté d'azur* qui serait Guicaznou, et en second *d'azur au lévrier passant d'argent* qui est Tromelin ».

Le premier parti est vraisemblablement composé des armes de la famille Guengat qui possédait Botbodern, lieu noble voisin d'Elliant. Cet écu est également partiellement visible dans l'oculus au-dessus de la maitresse-vitre de la chapelle. A la Réformation de Cornouaille en 1536 on trouve « Le sieur et dame de Guengat Sr de Botbodern ».

Le fretté est très rare en héraldi-

que bretonne et le seul que nous connaissions en Basse-Bretagne est celui de la famille Mériadec - Guicaznou. On trouve un Jean de Guicaznou, chanoine de Quimper et archidiacre de Cornouaille en 1489 [2].

L'animal du dernier quartier serait le blason de la famille Tromelin (Mahalon), détenteur du fief de Botbodern en Elliant. On trouve ce blason en plusieurs endroits dans la chapelle : au troisième quartier sur la poutre d'entrée du choeur, en premier et deuxième quartier de deux blason du tympan de la maitresse-vitre. En 1536 la dame de Guengat est en fait Marie de Tromelin, dame de Botbodern, ayant épousé en troisième noce Jacques de Guengat.

LES 3 CHEVRONS DU PRESBYTÈRE

Depuis le lessivage de la façade sud en 2008, on peut remarquer un très bel écu noble entouré d'un support ornemental, le tout gravé dans un linteau au-dessus d'une porte du presbytère d'Ergué-Gabéric.

A priori aucun mémorialiste n'a signalé la présence de ce bel ouvrage, ni donc transmis des informations sur son origine. Cela nous invite à tenter l'exercice.

Ce blason était très probablement porté par la famille Kervastard, les seigneurs de Kerengar en Elliant, qui avaient comme blasonnement : « *d'argent à trois chevrons de sable* ».

Le Chevron est une pièce de blason formée de deux bandes plates, qui sont jointes par le haut, et qui s'élargissent en forme de compas à demi ouvert.

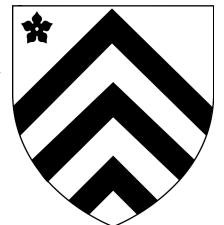
Ce blason est également présent dans le tympan de la maitresse-vitre de Kerdévot (cf ci-dessus « au 3 »), en alliance avec trois

autres familles, à droite du blason des Tromelin, lui-même aussi en alliance.

Les Kervastard étaient du lieu noble de Kerengar en Elliant, le lieu d'origine de Kervastard étant situé en l'ancienne paroisse de Bothoa actuellement village de la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem). Certaines sources citent le fief de Kervastard en Elliant comme un équivalent ou un renommage de Kerengard ou Keringard.

Ainsi, peut-on trouver au musée départemental de Quimper la pierre tombale de Grallon de Kervastard décédé en 1383 et la plaque de présentation indique que « *Kervastard était situé dans la paroisse d'Elliant* ». Louis Le Guennec dans une note manuscrite [3] précise quant à lui : « *la pierre tombale de Grallon de Kervastard-Keriguar dudit lieu en Elliant* ». Ce qui est plus exact d'un point de vue toponymique.

Par rapport à l'écu d'origine des Kervastard, un « meuble » a été ajouté sur le blason du presbytère, ceci « *en chef et flanc dextre* » (en haut, à gauche) : une quintefeuille. Serait-ce une initiative esthétique ou la marque d'une alliance familiale des sieurs de Kerengar ?



Comment le blason elliantais de la branche cadette des Kervastard est-il arrivé au presbytère ? Une hypothèse est que le linteau fut récupéré d'un mur défait à Kerdévot, où les Kervastard de Kerengar étaient l'une des familles fondatrices en l'honneur de la Vierge Marie « *Intron Varia Kerzevot* » qui avait stoppé la fameuse peste d'Elliant. A moins que l'acquisition du blason se fit autrement. Le saura-t-on un jour ?

[cf. articles complets sur le site GrandTerrier.net en rubrique Patrimoine]

[2] Page 127 de la « Monographie de la cathédrale de Quimper (XIII^e - XV^e Siècle) » de R.-F. Le Men.

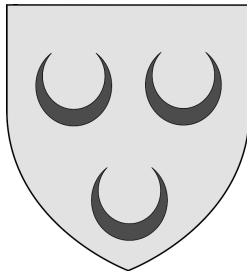
[3] Document conservé aux Archives municipales de Quimper et communiqué par Werner Preissing, propriétaire du château du Cleuyou : « *Ergué-Gabéric. C'est dans la chapelle du manoir du Cleuyou que se trouvait la pierre tombale de Grallon de Kervastard-Keriguar dudit lieu en Elliant, avec son effigie gravée au trait, qui fut donnée au musée archéologique par M. Le Guay, ancien secrétaire général de la Préfecture du Finistère. Elle provenait de l'ancienne église des Cordeliers de Quimper.* (Louis Le Guennec) ».

La magnifique pierre tombale des Liziard de Kergonan

Eun alarc'h tre-mor war an bez Liziart deus Kergonan

Une superbe et ancestrale pierre à enfeu [1] où se côtoient un écu aux trois croissants, un heaume à lambrequins [2], et un cimier formé d'un cygne aux ailes déployées.

Il s'agit de la pierre tombale de la famille Liziart de Kergonan, autrefois marque de prééminence noble dans l'église paroissiale, et aujourd'hui conservée au manoir du Cleuyou. Un acte prônial [3] avait accordé le 16 septembre 1495 le droit de tombe à « François Liziart, sr de Kergonnan ».



Le cygne ci-contre est une figure de style utilisée dans la mythologie celtique et sur cette pierre tombale sa symbolique est d'autant plus marquée. En effet on dit que le cygne est l'oiseau du seuil, associé à la fête druidique de Samhuinn. Il représente notre capacité à voyager dans l'Autre Monde.

Extrait des « Enfants de Lir », d'Ella Young : « *Cygnés blancs des mondes sauvages qui survolez. Tant de contrées, avez-vous jamais vu l'île de Tir-na-n'Og Où la jeunesse est éternelle, l'île de Tir-na-Moe Où la beauté n'a pas de fin ou celle de Moy-Mell, Embaumant du parfum des fleurs ?* »

Tir-na-n'Og était une île de l'Autre Monde où la jeunesse était éternelle. Les cygnes blancs auxquels le poème fait référence sont quatre enfants d'une des plus anciennes lignées d'Irlande, les Thatha de Danaan.

Sous le cygne, un heaume et ses lambrequins [2], placé comme si l'oiseau sacré transportait l'âme du défunt vers cet Autre Monde.

Et enfin le blason qu'on voit en bas (à l'envers, à la verticale sur la photo) : « *d'or à trois croissants de gueules* ». Le croissant est le symbole de la noblesse, de l'accroissement de richesses, de l'honneur et de la renommée. Il rappelle les croisades et les expéditions contre les Sarrasins et les Barbaresques.

On trouve également les croissants des Liziart des Kergonan en vitre latérale de l'église paroissiale St-Guinal sur la représentation de François de Liziart. D'après une note de l'édition de la Vie des Saints d'Albert Le Grand, François Liziart, seigneur de Kergonan, a fait effectivement don à la paroisse d'un vitrail où il est représenté agenouillé, accompagné de sa femme Marguerite de Lanros.

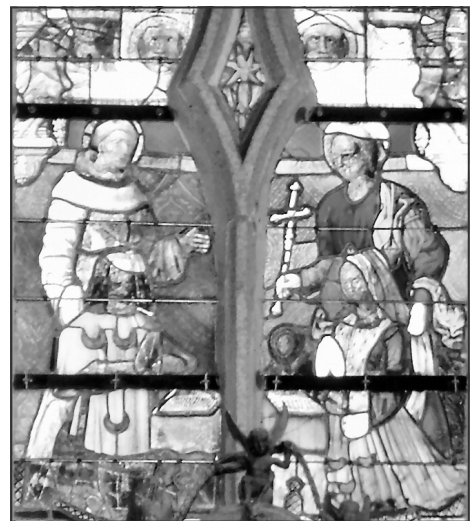
À la montre de Cornouaille tenue à Carhaix en 1481, on trouve ce même François Liziart, mineur, représenté par par Louis Le Borgne, archer en brigandine. En 1562, Jehan Liziart, seigneur de Kergonan, est dit « sous l'edict » à la montre de Quimper-Corentin.

Cela nous donnerait envie de chanter la chanson d'Alan Stivel : « *Eun alarc'h, eun alarc'h tre-mor, War lein tour moal kastel Arvor !* » (un cygne d'outre-mer ...).

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Patrimoine]



Photo Werner Preissing du Cleuyou.



François Liziart et son épouse représentés sur le vitrail de l'église paroissiale Saint-Guinal.

[1] Enfeu, s.m. : ancien substantif déverbal de enfouir. Niche à fond plat, pratiquée dans un édifice religieux et destinée à recevoir un sarcophage, un tombeau ou la représentation d'une scène funéraire. Avant la Révolution française, les seigneurs du pays étaient enterrés par droit d'enfeu dans un sépulcre de ce genre. Source : Trésors de la Langue Française.

[2] Lambrequins, s.m.pl : longs rubans festonnés, censément du lin, partant du heaume et entourant l'écu ; en héraldique, le terme s'emploie toujours au pluriel. Source : Wikipedia.

[3] Prône, s.m. : lecture faite par le prêtre, en chaire, après l'évangile, à la grand-messe. Le prône comporte des prières en latin et en français à l'intention des vivants, à commencer par le Roi, et des défunts ; parfois, mais pas toujours, une homélie commentant les lectures du jour ; et enfin une série d'annonces concernant les fêtes et les jeûnes à venir, les bancs de mariage, les monitoires de justice, les ordres adressés par le Roi, etc. On comprend ainsi que ce prône peut être fort long, mais il est essentiel pour la cohésion de la communauté paroissiale et pour la communication du haut en bas dans le royaume. Source : Dictionnaire de l'Ancien Régime.